

•EXCELSIOR•

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France.... Un an, 35 fr. 6 mois, 18 fr. 3 mois, 10 fr.
étranger. Un an, 70 fr. 6 mois, 36 fr. 3 mois, 20 fr.

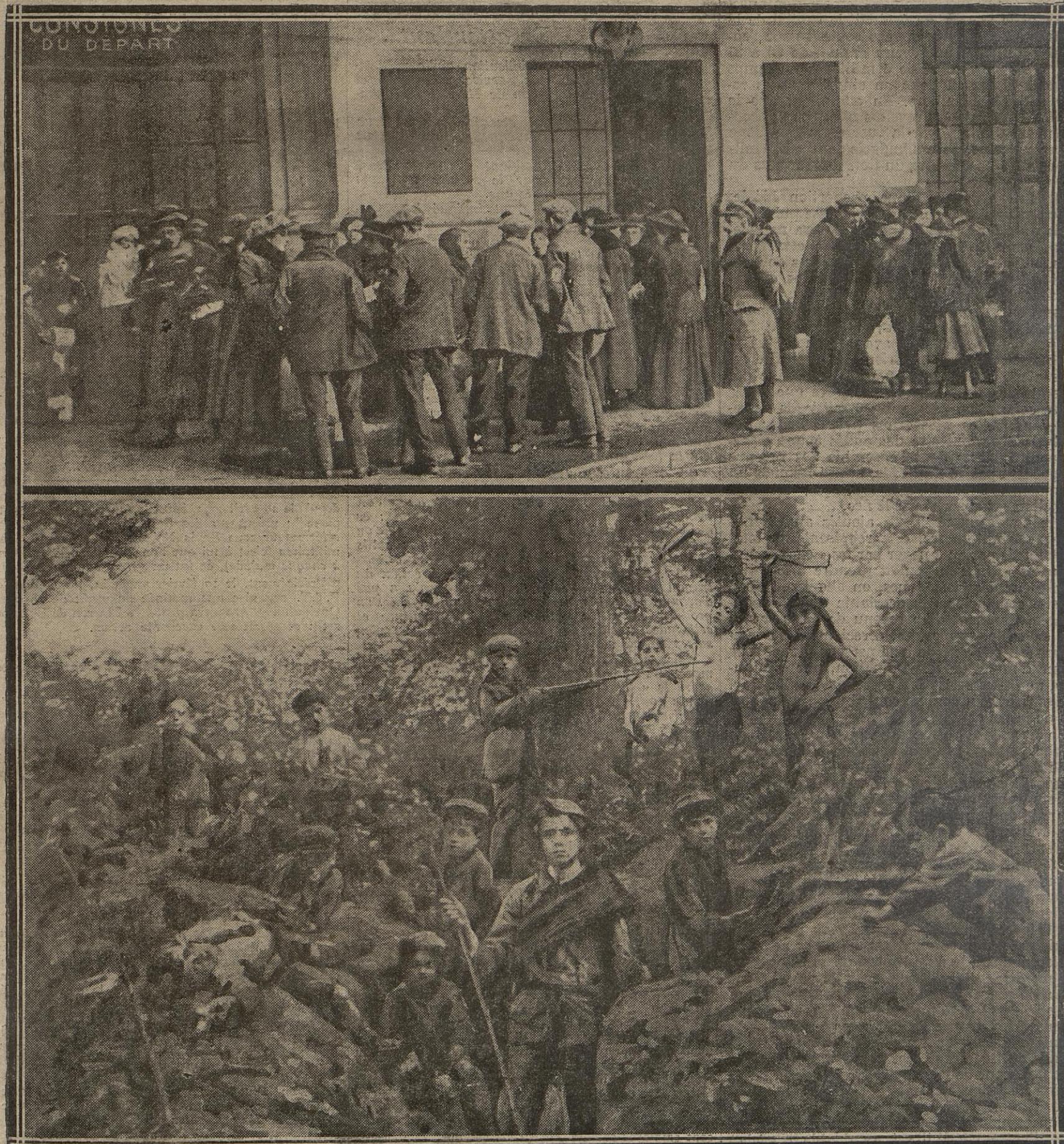
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élegances

Administration: 88, Champs-Élysées, Paris
Téléphone : Wagram 57-44 et 57-45

Rédaction : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gut. 02.73 - 02.75 et 15.00
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

CEUX QU'ILS RENVOIENT ET CEUX QU'ILS GARDENT



Cinquante mille de nos compatriotes du Nord reviennent en France par "petits paquets". Depuis quarante-huit heures, des malheureux, qui ont subi toutes les horreurs de l'invasion, débarquent enfin à Paris. L'un d'eux, arrivé hier matin à la gare de Lyon, nous a remis la seconde photographie où l'on voit des enfants que les Allemands ne renvoient pas. Ils ont été photographiés "jouant à la guerre", dans la forêt de Vicoigne, l'été dernier, à 8 kilomètres de Valenciennes.

Les charges de la guerre

On a calculé que si les hostilités finissent dans le courant de l'été prochain nous aurons, à ce moment, à payer une somme annuelle de plus de 6 milliards pour le seul service des emprunts déjà émis ou à émettre pour la liquidation des dépenses de la guerre. Ainsi, cette nouvelle charge ajoutée au chiffre des dépenses anciennes donnerait pour nos futurs budgets un chiffre que certains ont évalué à 12, 13 et même 14 milliards.

Je doute que dans l'ensemble le public se rende compte de ce que représente cette énorme surcharge survenant par ailleurs à un moment où la vie économique se trouve ralentie, et la fortune des particuliers notablement diminuée.

Avant la guerre, on évaluait le capital de la France à 300 milliards, représentant pour l'ensemble du pays un revenu annuel de 30 à 35 milliards ; le budget de 6 milliards du temps de paix absorbait donc un cinquième des revenus des particuliers. En admettant que le chiffre global de ces revenus n'ait pas été sensiblement diminué par la guerre, on peut donc calculer que nos futurs budgets de 12 ou 13 milliards absorberont plus du tiers des revenus du pays.

Mais il s'agit là d'une proportion idéale, exacte pour l'ensemble de la richesse publique, mais qui, dans l'application, s'élèvera notablement pour certaines catégories de contribuables, en vertu de la tendance que l'on a de faire porter les impôts uniquement sur les classes possédantes en exemptant les revenus de la classe ouvrière. Le minimum actuellement exonéré de la taxe sur le revenu est de 3.000 fr. ; or, une enquête effectuée avant la guerre a établi que les revenus supérieurs à ce chiffre représentent moins de 45 % de l'ensemble des revenus des particuliers. C'est dire que, dans notre conception fiscale, les 6 milliards de recettes nouvelles nécessaires pour boucler nos budgets devraient être demandés à une classe de contribuables dont l'ensemble des revenus ne dépasse pas 15 milliards, parmi lesquels un cinquième, c'est-à-dire 3 milliards, est déjà actuellement absorbé par le fisc.

Six nouveaux milliards ajoutés aux 3 milliards d'avant-guerre, cela représente au total 9 milliards par an à payer par les « classes possédantes ». Si l'on voulait prendre à la lettre la rigueur des statistiques, on aboutirait donc à cette conclusion déconcertante qu'un contribuable, jouissant d'un revenu de 5.000 francs par exemple, supporterait, directement ou indirectement, par voie de taxe personnelle ou sous forme d'impôt de consommation, une diminution, non plus de 1.000 francs, mais de 3.000 fr. sur son revenu, comme contribution aux charges de la collectivité.

En acceptant même que les 6 milliards de surcharge des futures années finissent, par suite des phénomènes variés de l'incidence de l'impôt, à se répartir sur l'ensemble des particuliers, une question inquiétante se pose : pourra-t-on boucler les budgets de l'avenir sans bouleverser les conditions de la vie ?

L'ensemble de nos revenus est sans doute de 35 milliards ; mais, dans ce revenu, une grande partie est nécessaire à l'existence de la famille ou de l'individu et ceux-ci pourraient difficilement en distraire une fraction au profit du Trésor. A moins de toucher au minimum d'existence, un supplément d'impôt ne peut porter que sur le supplément de revenus *réellement disponible*, déduction faite des charges de la vie courante. En admettant que ce revenu net soit de 14 à 15 milliards, il faudrait donc, comme M. Bedouet l'a fait remarquer dans la dernière discussion budgétaire, « que tout le monde en fût le sacrifice, non pas partiel mais complet, pour boucler notre budget de la liquidation de la guerre ».

A cette situation qui impliquerait une révolution complète du mode d'existence de la plupart d'entre nous, il est un double remède : c'est pour l'Etat de rechercher de nouvelles recettes qui diminueront d'autant la part de l'impôt ; c'est, d'autre part, de développer par tous les moyens la richesse nationale. Certains monopoles d'Etat, certaines concessions de richesses naturelles du domaine public donne-

ront au Trésor d'importants revenus. Poussé par le besoin, stimulé par les conditions plus dures de la lutte pour l'existence, l'individu devra, de son côté, renoncer à la routine et à la tranquille médiocrité dont s'accommodent aujourd'hui tant de gens dans la « douce France ».

Et ceci sera probablement la caractéristique de la période utilitaire qui s'ouvre : le règne du petit rentier et du fonctionnaire est fini ; il n'y aura de place demain que pour l'effort et la productivité.

Emmanuel BROUSSE,
député, rapporteur général
de la Commission des Economies.

Ce que l'on dit

En attendant...

L'Allemagne a « la mobilisation civile », l'Angleterre a proclamé « le service national » et l'organise, sous la direction de M. Nevile Chamberlain.

Les industries ont été classées suivant leur utilité, en se plaçant à l'unique point de vue de la guerre.

Suivre un appel demandant des volontaires, hommes et femmes, pour le service national ; limite d'âge fixée à soixante ans.

Ces volontaires, qui auront indiqué leur profession, seront classés par catégories d'aptitudes. Il ne sera pas fait appel immédiatement à eux ; mais seulement au fur et à mesure des besoins.

En somme, un organe central est chargé, en Angleterre, d'établir la liste des disponibilités, et d'y mettre de l'ordre. On pourra puiser ensuite avec méthode dans ces disponibilités, selon qu'il sera nécessaire.

Il va sans dire que ces ouvriers et ouvrières seront payés au tarif habituel.

En France, quand a été soulevée au Parlement, à propos de la mobilisation civile allemande, la question, non pas d'instituer, mais de préparer un régime général du travail, et de faire l'inventaire des ressources, le président du Conseil s'est contenté de déclarer élégamment qu'on agirait « à la française ».

On a beaucoup applaudi, mais ça n'empêche pas que, comme programme, c'est un peu vague.

En y réfléchissant, cela peut signifier qu'on tâchera d'avoir la chose sans avoir le mot : ce qui est, en effet, très parlementaire ; ou bien qu'on pratiquera encore une fois la politique des petits paquets : ce qui est encore plus parlementaire.

Ainsi, par exemple, on a créé une direction du travail agricole. Seulement, comme il n'y a pas d'organe central, qui réglera les conflits, s'il s'en produit, entre les exigences de l'agriculture et celles des usines, de guerre ou autres ? Je n'en sais rien, ni vous non plus.

Mais cette façon d'agir comble d'aise les vieux messieurs qui tiennent toujours pour un dogme sacré le « laissez faire, laissez passer » de l'économie politique classique, et du révérend Bastiat. Nous sommes en guerre, et pendant que nous sommes en guerre, on pourrait peut-être s'asseoir sur Bastiat.

Pierre MILLE.

Il nous revient de source indirecte qu'un Français poursuit en ce moment un labeur précieux dont il veut faire hommage à l'héroïque ville de Verdun, siège de la paix signée. Ce patient collectionneur a eu l'idée de recueillir au jour le jour, dans la presse alliée, et autant que possible dans les journaux neutres, tous les articles qui célèbrent la gloire de la Cité-Rempart !

Il colle sa glane quotidienne sur de beaux feuillets blancs dont il se propose de constituer un, voire plusieurs superbes volumes. Son désir est actuellement de ne point se faire connaître, mais, au jour où les maçons, là-bas, relèveront la Bibliothèque, actuellement amas de décombres, il paraîtra dans la citadelle, son recueil à la main.

Gageons qu'il y sera bien accueilli.

•••

Avec le dernier convoi de grands blessés retour d'Allemagne, on a eu des renseignements précis sur un camp où sont internés trente-huit mille prisonniers français. Nous ne le nommons pas pour ne point y attirer de nouvelles représailles, celles en vigueur étant bien assez cruelles !

A l'occasion de certaines fêtes, nos pauvres soldats sont employés comme « great attraction ». Sur le programme, on lit par exemple : « Ce soir, à tel endroit, audition de la musique française ». Et, malgré l'augmentation du prix des places, la foule se rue à l'endroit désigné.

On peut alors s'imaginer quelle sorte d'applaudissements sont réservés à nos malheureux compatriotes. Et il ne peut être question pour eux de s'y soustraire.

Les plus durs châtiments — nous savons lesquels — sont réservés au Français qui refuse d'exercer son art pour le plaisir des barbares.

Non, tout de même !

Il y a, dans le cinquième arrondissement, sur l'emplacement de l'ancien hôpital de la Pitié, un dépôt de charbon municipal.

Depuis quelques jours, on ne délivre plus de charbon à ce dépôt central.

C'est simplement parce qu'il sert à alimenter des dépôts de quartier. Mais les commères du voisinage donnent une tout autre explication, et voici la rumeur qui circule :

« Le dépôt central de la Pitié ne délivre plus de charbon parce que, ne trouvant pas à le vendre (!) aux personnes nécessiteuses, il a cédé son stock aux marchands en gros, lesquels le revendent au public deux fois plus cher ! »

Les commères vont un peu trop fort ! L'administration municipale est incapable de tant de noirceur ! Mais, pour couper court à ces fables absurdes que font circuler les bourreurs de crânes et qui répandent dans le public un inutile mécontentement, ne pourrait-on placer, à l'entrée des dépôts de charbon qui ne « délivrent » plus, une affiche explicative ?

Si la reine de Hollande a connaissance de la circulaire de M. Viviani, adressée aux recteurs et recommandant l'enseignement agricole en classe, elle soupira à l'évocation d'un souvenir personnel.

Dans nos écoles de filles de demain on enseignera aux jeunes élèves à soigner les petits animaux, notamment les lapins. La reine Wilhelmine, qui reçut l'éducation la plus complète qu'il fût, apprit, elle aussi, à élever des lapins. Elle possédait une pleine cage d'albinos aux yeux rouges qu'elle aimait beaucoup.

Un jour, une délégation d'horticulteurs vint offrir à la toute petite princesse un bouquet merveilleux, comme seuls en savent produire les terreaux de Hollande. On avait recommandé à Wilhelmine de remercier très aimablement les donateurs. Elle chercha, et ne trouva que cette phrase ingénue :

— Messieurs, je vous remercie beaucoup de cet admirable bouquet ; je vais le donner à manger à mes lapins !

1917 ramène le bicentenaire — ce sera le 17 février — de la naissance d'un grand philanthrope, Tiarron de Chamouset. Cette date sera-t-elle oubliée par notre administration postale ? L'ancêtre est de ceux de qui l'on doit honorer la mémoire. Inhumé dans les caveaux de Saint-Nicolas du Chardonnet, depuis le 28 avril 1773, il fut le fondateur de la « petite poste » ; précurseur des Sociétés de secours mutuels, réformateur sous Louis XV du régime des hôpitaux militaires (c'est à lui que l'on dut qu'un lit fut donné à chaque malade), ce fut un grand homme de bien.

Précisément, le 17 février prochain, l'orphelinat des P.T.T. organise une matinée au profit de sa caisse. Quelqu'un y évoquera peut-être Tiarron de Chamouset : ce serait une excellente action.

La prise de Rafa par les Anglais a un grand retentissement en Angleterre.

Ce n'est pas seulement à cause de son importance, mais aussi parce que cette bataille en Egypte rappelle aux lettrés, — et les Tommies le sont presque tous — la Lumière qui s'éteint, de Rudyard Kipling.

La bataille de Rafa n'a pas été une simple bataille de tranchées. Il y a eu déploiement de cavalerie, combat, poursuite, à belle allure, comme dans les batailles de naguère. Et au plus fort de l'action, plus d'un jeune lieutenant en uniforme kaki relâchait à la dérobée, par bribes, les pages immortelles de Kipling :

“ ...Arrête un instant, chameau, que j'entende la voix du désert ! ”

“ ...Quelle chance ! Quelle chance inouïe et quasi impériale ! J'arrive juste pour la bataille, ma mère ! ”

Impossible n'est pas français, dit la sagesse des nations. La vérité du proverbe vient d'être prouvée, une fois de plus, dans une petite ville d'Italie. Depuis plusieurs mois, s'y était installé un inconnu, âgé d'environ cinquante ans et qui exerçait le métier de pédicure. Ses meilleurs clients étaient les officiers de réserve en garnison dans la cité. Tout en taillant les cors, notre homme bavardait, et comme l'on parlait souvent de la guerre l'artiste échappe aux pieds, à la longue, parut s'intéresser excessivement aux points de vue de ses clients.

Il n'en fallut pas davantage pour intriguer et, certain matin, on enquêta dans la boutique. L'homme se disait Français et montra des papiers qui, de fait, lui conféraient cette qualité. Mais en fouillant bien on en trouva d'autres, qui dévoilèrent la véritable origine du maître des orteils. Il s'appelait Unmöglich et était Allemand de Prusse.

Or, « unmöglich » se traduit par : impossible. Une fois de plus, Impossible n'était pas Français. Il est maintenant dans un camp de concentration.

LE VEILLEUR.

Un torpilleur italien pénètre dans le port de Trieste

L'un des officiers qui y prirent part nous fait le récit de ce raid audacieux

Il y a quelques jours, un communiqué de l'amirauté italienne signalait, en termes brefs, qu'un torpilleur italien, pénétrant dans le port de Trieste, y avait torpillé un transport qui s'y trouvait.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir donner à nos lecteurs le récit détaillé et authentique de cet audacieux exploit. C'est la nuit, sous une pluie battante, par un temps épouvantable, que le torpilleur quitte le port de Venise. A quelques kilomètres seulement de la côte autrichienne, le commandant déclare à ses hommes — ignorants de la mission qu'ils doivent accomplir — que le but à atteindre, c'est l'intérieur même du port autrichien de Trieste, si protégé qu'il soit par ses batteries et par ses mines.

Mais laissons la parole à l'un des officiers qui prirent part à l'expédition :

« Arrivés à six milles de l'entrée du port, après une heure de lente navigation, dans le silence le plus rigoureux, on fut en vue de Muggia, et, à une vitesse de trois milles, on se mit à chercher la « Lanterna », le phare principal du port de Trieste.

On l'aperçut à 200 mètres sur notre droite. L'hélice fut arrêtée, pour qu'il n'y eût pas de sillon lumineux, et on approcha lentement pour arriver au point de l'entrée du port où les torpilles pouvaient être lancées utilement.

On régla les torpilles à 2 mètres et 1 m. 50 de profondeur. L'ordre que l'on avait reçu était de les lancer coûte que coûte dans l'intérieur du port même, où la présence de plusieurs transports avait été signalée le matin par des avions.

Après avoir esquivé, à force d'adresse et d'habileté, les mines flottantes, dont les alentours de l'entrée étaient abondamment pourvus, on arriva au point voulu.

Les sentinelles s'étaient réfugiées à l'intérieur de leurs guérites, à l'abri de l'averse.

Mais un chien aperçut sans doute la phosphorescence produite par la décharge de notre condensateur de droite, et, dans la nuit, des aboiements inquiets retentirent. Immédiatement après apparut à notre bâbord une vive lumière. On nous demandait le mot d'ordre.

Naturellement, nous l'ignorions. Il ne s'agissait plus que de parcourir encore 150 mètres pour être en position de lancer les torpilles. Le commandant, à tout hasard, donna l'ordre de répondre : *Torpedoboat n° 153.*

Cela rendit les sentinelles perplexes, juste le temps nécessaire pour arriver en augmentant notre vitesse à l'embouchure du port. Ce fut l'affaire de quelques secondes. Les deux torpilles jaillirent de leurs étuis, droit vers l'intérieur du port.

Immédiatement, un feu nourri de mousqueterie fut dirigé de la Lanterna contre l'origine des silos des torpilles ; c'était l'unique point de repère pour l'ennemi. Le torpilleur, avec sa machine de droite, tourna sur la gauche, cotoya le môle « Giuseppe », et pendant qu'il exécutait ce virage périlleux, deux épouvantables explosions donnèrent l'alarme générale à toutes les batteries de la place.

Sur les collines, les fusées et les signaux se suivaient sans interruption, mais, heureusement, les projecteurs n'entraînent en fonction qu'après cinq minutes. Ils n'étaient pas prêts !

Ils cherchèrent d'abord dans le ciel, puis ils fouillèrent la mer et ne réussirent pas à trouver notre torpilleur qui était heureusement enveloppé dans sa propre fumée. Ainsi, les batteries autrichiennes commencèrent au hasard un feu qui dura un quart d'heure, pendant que les marins, joyeux de la bonne réussite de leur expédition, riaient à gorge déployée de l'épouvantable confusion qu'ils venaient de créer dans le port ennemi, avec ce brusque réveil nocturne. »

Les conditions de paix de l'Allemagne seront-elles publiées ?

D'après une dépêche d'Amsterdam au *Morning Post*, on apprend de bonne source que dans certains milieux allemands on prévoit que les conditions de paix de l'Allemagne seront vraisemblablement annoncées après les prochaines délibérations du Parlement.

Cependant cette rumeur n'a pas encore jusqu'à présent été confirmée.

D'Amsterdam également nous parvient la nouvelle qu'on a décidé à Berlin, à l'occasion du cinquante-septième anniversaire de la naissance du kaiser, qui sera célébré le 27 janvier, de réunir les souverains alliés, c'est-à-dire les souverains allemands, l'empereur d'Autriche et le roi de Bulgarie. Le Sultan, qui ne veut pas voyager, se fera représenter par le prince héritier.

Et tous ces monarques réunis rédigent et signent un manifeste destiné à prouver « au monde civilisé » que la responsabilité de la guerre incombe aux nations de l'Entente !

UN GESTE SIGNIFICATIF du gouvernement américain

Les Etats-Unis restaient la dernière puissance qui n'eût pas reconnu le protectorat de la France sur le Maroc. Plusieurs questions, particulières au gouvernement de l'Union, — celle, par exemple, de ses consulats, — avaient été la cause de ce retard. Les Etats-Unis auraient très bien pu sans inconvénient reculer encore leur déclaration de reconnaissance. Ils n'ont pas voulu le faire ; ils ont tenu à nous donner cette preuve d'amitié, bien que toutes choses soient actuellement en suspens et que l'heure ne soit pas précisément celle des règlements diplomatiques.

La France comprendra la signification de cette initiative et sera sensible à la preuve de sympathie que lui apporte la grande République américaine avec une intention à laquelle les circonstances actuelles donnent tout son prix.

M. Lansing, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Etats-Unis, en écrivant, le 15, à l'ambassadeur de France à Washington pour lui faire part de la décision du gouvernement, ajoutait :

« Le gouvernement des Etats-Unis a été porté à agir ainsi, en dépit du conflit actuel en Europe, afin de répondre au désir du gouvernement et du peuple français pour qui le gouvernement et le peuple des Etats-Unis nourrissent une traditionnelle et sincère amitié. »

Ces quelques lignes significatives étaient à citer.

Le maréchal von Falkenhayn serait-il donc à Larissa ?

Il y préparera, dit un journaliste italien, une action combinée gréco-allemande contre l'armée Sarrail.

MILAN, 18 janvier. — Le *Corriere della Sera* publie une dépêche de son correspondant à Londres, qui persiste à affirmer, d'après des dépêches qu'il a reçues des pays balkaniques, que c'est bien le général Falkenhayn qui se trouve à Larissa. Au reste, les communiqués allemands ne parlent plus de lui depuis quelque temps.

D'après ce correspondant, au lieu de se diriger sur le Péloponèse, comme le roi s'y était engagé, les troupes grecques de Larissa se dirigent vers le nord. Ce fait coïncidant avec la présence de Falkenhayn semble justifier l'hypothèse de la préparation d'une action combinée gréco-allemande contre les forces du général Sarrail.

Changements ministériels en Russie

Ils ne semblent pas avoir de signification politique précise

Les changements qui viennent de se produire dans le personnel gouvernemental russe correspondent évidemment au départ de M. Tre-.



GÉNÉRAL BELAÏEF

M. BARK

(Phot. Henri Manuel.)

pof et à l'arrivée au pouvoir du prince Galitzine. Il est encore difficile d'attribuer une signification précise à ces divers mouvements. Par exemple, le général Chouvaïef a donné sa démission, tandis que,



M. SAZONOFF

jusqu'à présent, il ne paraît pas que l'amiral Grigorovitch ait donné la sienne. Or, le ministre de la Guerre et le ministre de la Marine s'étaient solidarisés devant la Douma et avec la Douma au moment où cette assemblée, par son opposition, amenait la chute de M. Stürmer. Si la retraite du général Chouvaïef avait un sens politique, celle de l'amiral Grigorovitch devrait logiquement la suivre.

De même, le congé que prend M. Bark ne semble pas se rapporter à des événements d'ordre général. M. Bark, ministre des Finances, est surtout un technicien, fort peu mêlé aux luttes politiques. Il convient donc de réserver tout jugement sur les nouvelles de remaniement ministériel qui arrivent de Petrograd.

Les discussions et les agitations qui ont lieu à la Douma et dans les milieux politiques et intellectuels de Russie ont pris certainement, en ces temps derniers, beaucoup d'ampleur. On ne saurait en méconnaître l'importance. Mais il ne faudrait pas non plus l'exagérer ou se tromper sur le caractère de ces faits. Les informations qui parviennent des divers gouvernements de l'Empire s'accordent toutes à montrer que l'immense population russe n'est pas émuée par les luttes dont la Douma est le principal théâtre, qu'elle en suit les péripéties sans émotion



TRIESTE. — LE PORT ET LES QUAIS

et avec confiance, et que, d'ailleurs, les pensées de tous vont à la guerre. En Russie, comme dans les autres pays belligérants, la guerre, selon le mot énergique de sir Edward Carson, « avale tout ».

Ajoutons que la nouvelle d'après laquelle M. Sazonof serait nommé ambassadeur à Londres, où il remplacera M. de Benckendorf, récemment décédé, sera aussi favorablement accueillie en France qu'en Angleterre. M. Sazonof est un fidèle ami de notre pays, un partisan de l'Entente éprouvé et résolu autant qu'éclairé. Son départ du Pont-aux-Chantres avait été regretté. Dans l'importante ambassade qui lui est confiée aujourd'hui, il rendra à la cause des Alliés les plus hauts services. — J. B.

PETROGRAD, 18 janvier. — Le général Chouvaïef, ministre de la Guerre, et M. Bark, ministre des Finances, ont donné leur démission.

Le général Beliaïef est nommé ministre de la Guerre. Le général Beliaïef était jusqu'ici chef de l'état-major général.

M. Sazonof ambassadeur

LONDRES, 18 janvier. — Les journaux regardent comme presque officielle la nomination de M. Sazonof comme ambassadeur de Russie à Londres. Ils sont unanimes à se féliciter de ce choix. Le *Morning Post* écrit :

Aucune nomination ne pouvait être plus agréable à la Grande-Bretagne que celle de M. Sazonof, dont l'influence fut si grande pour la conclusion de l'entente anglo-russe, et dont l'attitude vis-à-vis de l'Angleterre lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères, fut si sincèrement cordiale.

Le *Daily Chronicle* exprime l'opinion que M. Sazonof sera très populaire en Angleterre. Sa présence à Londres en 1917 est de bon augure pour la stabilité des relations de la Quadruple Entente et pour l'unité d'accord entre les gouvernements alliés.

Les conditions d'une paix durable exposées par M. Balfour

LONDRES, 18 janvier. — L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington a remis, hier, au gouvernement des Etats-Unis, une dépêche de M. Balfour, ministre des Affaires étrangères, relative à la réponse que les Alliés ont adressée dernièrement à la note du président Wilson.

M. Balfour déclare qu'il croit que les conditions de paix formulées par les Alliés et les buts qu'ils poursuivent sont en harmonie avec l'idéal qui inspire le président des Etats-Unis. Mais aucune de ces conditions ne pourra être assurée même imparfaitement si l'on n'obtient pas la paix sur les demandes générales contenues dans la note des puissances de l'Entente. C'est pour cette raison, dit M. Balfour, que la Grande-Bretagne a fait et continue de faire des sacrifices de sang et d'argent, sans précédent dans son histoire.

Parlant de la Turquie et de son expulsion hors d'Europe, si formellement souhaitée, M. Balfour observe que, si on a pu désirer jadis le maintien dans la péninsule d'un pouvoir ottoman, considéré comme essentiel à la paix balkanique, les choses ont changé du tout au tout, et un pareil rôle ne peut plus être reconnu à la Turquie d'Enver pacha domestiquée par l'Allemagne. L'expulsion de la Turquie du continent européen contribuera autant à la cause de la paix que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, de Trente et de Trieste à l'Italie ou tout autre des changements territoriaux indiqués dans la note des Alliés.

M. Balfour continue en faisant remarquer qu'alors que les puissances aujourd'hui alliées collaboraient avec les Etats-Unis à l'élaboration d'une législation internationale d'arbitrage, l'Allemagne se refusait même à en envisager la possibilité et appliquait toutes ses forces matérielles et morales à la préparation de la guerre.

Coups de main et reconnaissances sur notre front

Russes et Roumains se renforcent sur le Sereth

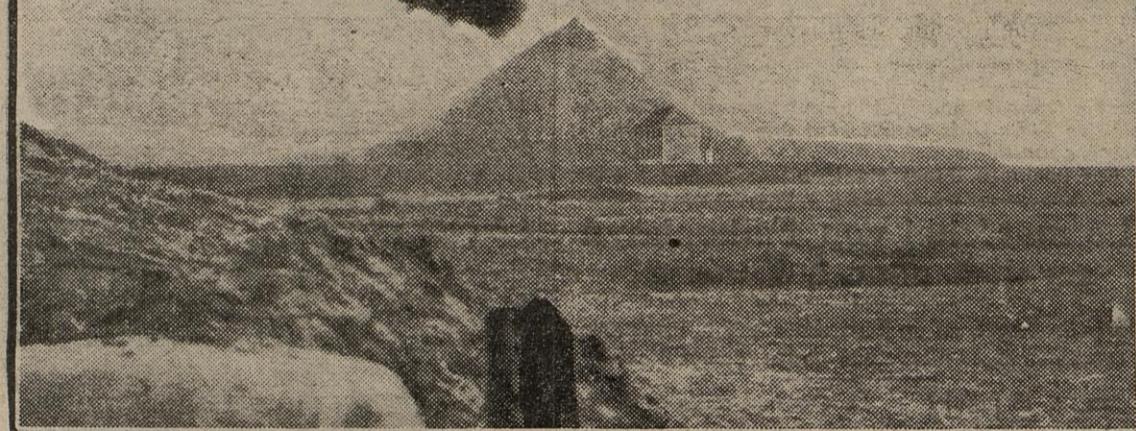
Sur notre front, l'ennemi a envoyé plusieurs reconnaissances dans le bois des Chevaliers, au sud de Vaux-les-Palameix, sur les Hauts-de-Meuse. Malgré le vif bombardement qui les avait précédées, ces reconnaissances ont été brisées par nos feux d'artillerie et de mitrailleuses avant d'avoir atteint nos lignes. Ce n'est pas la première fois, depuis quelques semaines, que les Allemands manifestent une certaine inquiétude dans la région de Saint-Mihiel.

Poursuivant la série de leurs opérations locales, nos alliés britanniques ont remporté un nouveau succès entre Beaumont-Hamel et Beau-court-sur-Ancre, et exécuté un coup de main réussi à l'ouest de Lens, vers la cité de Calonne. La première de ces opérations complète celles qui se sont succédé, depuis une quinzaine de jours, dans le secteur de Beaumont-Hamel. Nous avions montré alors qu'elles avaient pour but la conquête de la ligne des observatoires, sur la colline qui s'élève à l'est de Beaumont-Hamel. Le récent communiqué britannique annonce que ce résultat a été atteint, et que désormais les meilleurs observatoires de ce secteur sont aux mains de nos alliés.

En Roumanie, l'armée du Danube n'a pas poursuivi ses attaques vers Vadeny, qui reste au pouvoir des Russes. Sur le front occidental de Moldavie, on ne signale que des actions locales, défavorables à l'ennemi : dans les vallées de l'Oituz et de la Kassina, ses attaques ont été repoussées, et plus au sud, entre la Kassina et la Susita, les Roumains ont enlevé une hauteur en capturant de nombreux prisonniers et sept mitrailleuses. Il est certain que la résistance des Roumains et des Russes s'est notablement accrue, sur les lignes du Sereth et de ses affluents de gauche, depuis la prise de Focșani, grâce sans doute à un renforcement du matériel et à un meilleur ravitaillement en munitions.

Un autre fait intéressant, s'il se confirme, est le bombardement par l'artillerie russe de Tulcea et Isaceea, annoncé par les bulletins des états-majors autrichien et allemand. Ces deux villes, situées sur la rive méridionale du Danube, en Dobroudja, ont été abandonnées par les Russes le 26 décembre dernier, sans que l'ennemi y ait recueilli aucun butin, ce qui prouve que le passage du Danube, même aussi près de son embouchure, peut s'accomplir avec succès, pourvu qu'une forte artillerie contrebatte l'artillerie adverse et l'empêche de détruire les ponts.

Jean VILLARS.



Nos alliés britanniques viennent d'exécuter une série de raids heureux dans la région avoisinant le centre minier de Lens. C'est dans ce secteur, qui a déjà été le théâtre d'importantes opérations, qu'a été pris ce cliché, au moment où un obus éclatait sur le « crassier » d'Annequin, près de Vermelles.

Ce que fut le raid des Canadiens dans les tranchées allemandes

LONDRES, 18 janvier. — Le correspondant de l'agence Reuter sur le front britannique télégraphie le 17 au soir :

« Le raid qui a été exécuté ce matin par les troupes canadiennes a été intéressant à plusieurs points de vue. Les Allemands prévoient une attaque. La résistance qu'ils ont offerte peut donc être considérée comme donnant la mesure de leur pouvoir de résistance en cet endroit de la ligne. »

Malgré tout, cette opération a été strictement un raid, puisque les tranchées enlevées n'ont pas été occupées d'une manière permanente ; l'opération a été exécutée par les troupes déployées en ordre de bataille, qui n'ont pas fait usage des armes généralement employées dans ces raids.

Enfin, le terrain n'avait plus été le théâtre d'aucune lutte depuis que les lignes s'étaient stabilisées en octobre 1914.

Pendant ces dix derniers jours, la grosse artillerie avait maintenu un bombardement lent du front ennemi ; le résultat a été la destruction effective de toutes les défenses et des fils de fer barbelés.

Sur les deux flancs de nos lignes d'attaque, nous avons exécuté un bombardement avec des obus émettant de la fumée, et qui ont produit beaucoup d'effet, grâce à un vent favorable.

Peu avant le lever du jour, les Allemands ont envoyé en avant des reconnaissances qui ont été rapidement renfoulées. L'objectif visé s'étendait sur un front de 800 yards.

Les Canadiens ont quitté leurs tranchées vers huit heures du matin, et nous avons trouvé le terrain meilleur que nous ne l'espérions, car il avait été bouleversé par le bombardement, sauf près des fils de fer.

Pour permettre à nos hommes de nettoyer la première ligne, un violent feu de barrage a été maintenu pendant vingt minutes.

Un combat assez vif a eu lieu dans la première ligne et nous avons fait quelques prisonniers.

Nous avons pénétré dans les secondes lignes allemandes, situées à environ 300 yards en arrière de la première ligne ; les Canadiens y sont restés une demi-heure.

Sur la gauche, l'ennemi a offert quelque résistance, lançant plusieurs bombes, mais il a été repoussé. Par ailleurs, dans les tranchées, les Allemands se rendaient assez facilement.

Partout où nous avons rencontré une résistance dans les guérites, nous les avons fait sauter. Dans un seul abri, nous avons fait 28 prisonniers. On peut en conclure que les pertes ennemis sont très lourdes, les nôtres relativement très légères. Les Canadiens ont ramené tous leurs blessés. Nous avons fait 100 soldats prisonniers avec un chef de compagnie ; tous appartenaient à la 11^e division de réserve, composée de Silesiens et de Polonais.

Nos troupes ont été très satisfaits des résultats obtenus. »

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du JEUDI 18 JANVIER (899^e jour de la guerre)

14 HEURES.

Nuit calme sur tout le front.

Dans la soirée d'hier, sur les Hauts-de-Meuse, après trois heures de bombardement intense, l'ennemi a lancé, DANS LE BOIS DES CHEVALIERS, une série de reconnaissances qui ont été repoussées avec pertes par nos feux de mitrailleuses et d'artillerie.

23 HEURES.

Duels d'artillerie assez sérieux dans les Vosges, en Lorraine et dans la région de Soissons. Calme sur le reste du front.

Communiqué belge

Actions d'artillerie réciproques dans la région de Ramscappelle, Dixmude et Hetsas. Vive lutte à coups de bombes vers Steenstraete.

L'abondance des manuscrits qui nous sont envoyés et la nécessité où nous nous voyons de ne pas les rendre, qu'ils aient été publiés ou non, nous force à prier nos confrères et nos correspondants de garder copie des articles qu'ils nous adressent.

• DERNIÈRE HEURE •

Les Anglais réalisent de nouveaux progrès sur le front de l'Ancre

(COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU 18 JANVIER)

De nouveaux progrès ont été réalisés au cours de la nuit, au nord de Beaucourt-sur-Ancre, à la suite de l'opération secondaire heureusement effectuée hier dans ce secteur.

Le coup de main au nord de la Cité de Calonne, également signalé dans le communiqué d'hier, a été suivi de l'explosion d'une mine qui nous a donné d'excellents résultats.

Nous avons bombardé au cours de la journée les positions ennemis à l'est du bois Grenier et de Plargheert. L'artillerie allemande a montré de l'activité au sud de Sainly-Saillisel et à l'est de Béthune.

Bombardement habituel de part et d'autre sur le reste du front.

L'EFFORT MILITAIRE DU CANADA

LONDRES, 18 janvier. — On télégraphie d'Ottawa à l'agence Reuter que le total des enrôlements au Canada depuis le début de la guerre s'élève à 348.400 hommes.

Dans la première quinzaine de janvier, 3.540 recrues se sont enrôlées pour le service d'outre-mer.

La haine de l'Angleterre affole les pangermanistes

GENÈVE, 18 janvier. — La note de l'Entente a déchainé en Allemagne un débordement de pangermanisme et d'injures contre l'Angleterre. Un des discours les plus significatifs dans ce genre est celui prononcé par le député au Landtag von Maltzahn, qui a dit que la chose la plus malheureuse pour l'Allemagne serait d'avoir comme intermédiaire le président Wilson, qui s'est montré dans toute cette guerre le soutien fidèle de l'Angleterre.

« C'est comme, dit-il, si l'Angleterre étant restée neutre, l'Allemagne l'eût choisie pour régler le conflit. Cela aurait certainement signifié la ruine définitive de l'Allemagne. Nous avons besoin d'un homme dur comme du fer. Nous craignons Dieu, mais pas l'Amérique. Il faut qu'il soit créé une zone de guerre autour de l'Angleterre et que, pour cela, tous les vaisseaux soient coulés. Ce moyen seul nuira suffisamment à l'Angleterre pour que, avant peu de mois, nous atteignions notre but. »

L'orateur a ajouté que la question du coulage des vaisseaux est pour l'Amérique une question de prestige, ce qui fait qu'on doit être plus décidé à la guerre que jamais : mais, comme dit le vieux Fritz, nous ne demandons pas combien sont nos ennemis, mais où ils sont.

LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

ROME, 18 janvier. — Commandement suprême : Dans la zone montagneuse du théâtre des opérations, la neige et la tempête ont limité hier l'activité de nos troupes.

Sur le Carso, l'artillerie ennemie, agissant en liaison avec ses escadrilles d'avions, a montré une activité plus grande contre nos premières lignes. Nos batteries ont répondu énergiquement et ont atteint deux avions, dont l'un fut précipité sur Brestovizza et l'autre tomba vers Castagnevizza, après avoir fait plusieurs tours sur lui-même.

Un succès italien en Tripolitaine

ROME, 18 janvier. — Un communiqué du ministère des Colonies annonce que les forces italiennes ont attaqué, le 16 janvier, plus de cinq mille rebelles qui s'avancent pour attaquer Suara (Tripolitaine) et, après un vif combat, les ont complètement battus. Les pertes des rebelles sont évaluées à un millier.

La maladie de von Bissing n'était qu'un prétexte

En réalité, c'est la disgrâce

AMSTERDAM, 18 janvier. — L'Echo belge apprend de Bruxelles que la maladie du général von Bissing n'est qu'un prétexte. La vérité serait que le dictateur de la Belgique serait tombé en disgrâce et que l'empereur lui-même aurait désigné son successeur, qui serait le maréchal von Plessen.

LA BATAILLE DE ROUMANIE

Les Roumains repoussent une attaque allemande au sud de Monastirka-Kassinoul et remportent un succès partiel au sud-ouest de Pralea.

PETROGRAD, 18 janvier. — Communiqué du grand état-major :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région du village de Sviridovitchi, au sud de Smirgion, nos éclaireurs ont pénétré dans les retranchements ennemis où ils ont passé environ vingt Allemands à la baïonnette ; en même temps, nos pionniers faisaient jouer trois galeries-mines.

Dans la région à l'ouest du village de Semirinka, notre artillerie a détruit les abris ennemis ; l'ennemi a répondu très faiblement à notre feu par quelques obus sur le bois situé sur la route de Kisestin-Blonow.

Dans la région du village de Krichka (sur la Bistriza), un parti ennemi d'environ cent éclaireurs s'est approché de nos lignes, mais il a été repoussé par notre feu et nous a abandonné des armes ainsi que des munitions.

DANS LES CARPATHES BOISEES. — L'ennemi, après avoir lancé deux cents obus, a pris l'offensive et a attaqué une des collines à 40 verbes au sud du mont Pnevi, mais il a été repoussé.

FRONT ROUMAIN. — Les tentatives ennemis dirigées contre les collines au sud de l'Oituz ont été arrêtées par notre feu. Les Roumains ont repoussé l'attaque allemande au sud de Monastirka-Kassinoul.

Au sud-ouest de Pralea, les Roumains ont entouré une colline occupée par l'ennemi et ont capturé de nombreux prisonniers, ainsi que 7 mitrailleuses.

Sur les autres parties du front, jusqu'au Danube, fusillades.

Les nouvelles allemandes

THEATRE ORIENTAL. — Armée prince Léopold : Le temps étant clair, l'activité de l'artillerie est redevenue intense de part et d'autre dans de nombreux secteurs du front.

Au nord de Kraslin, des troupes de choc russes, dix fois supérieures en nombre, ont réussi à pénétrer dans une de nos positions avancées ; cette position est de nouveau entre nos mains.

Sur d'autres points, des patrouilles et des détachements de reconnaissance ont été repoussés.

Front archiduc Joseph. — Une attaque menée au sud de la route d'Oltuz par de forts contingents russes a été brisée par le feu de notre artillerie et de nos mitrailleuses ; en même temps, nos troupes, opérant par surprise et s'avancant entre les vallées de la Susita et de la Putna, ont réussi à ramener, des positions ennemis, 1 officier et 230 soldats prisonniers, ainsi qu'une mitrailleuse.

Armée von Mackensen. — En Dobroudja, depuis quelques jours, Tulcea et Isaccea sont bombardées par l'artillerie russe ; plusieurs habitants, surtout des femmes et des enfants, ont été tués.

Le comte Tisza échappe à deux attentats

LONDRES, 18 janvier. — Une dépêche de La Haye au Daily Express annonce de bonne source que deux attentats ont eu lieu récemment contre le comte Tisza.

L'opposition serait déterminée à se débarrasser à tout prix du comte Tisza, qu'elle considère comme responsable de la situation actuelle de la Hongrie. De nombreuses sociétés secrètes le menacent de mort.

Le premier attentat eut lieu à Budapest, sur le pont suspendu devant le Parlement. Deux étudiants tirèrent sur le comte Tisza, qui ne fut pas blessé. Un des étudiants réussit à s'échapper ; le second, arrêté, fut condamné à être pendu dans les vingt-quatre heures.

Le deuxième attentat eut lieu le jour où le comte Tisza fut nommé vice-roi de Hongrie. De la foule assemblée devant le Parlement de Budapest partirent deux coups de feu ; une balle traversa le chapeau du comte Tisza. La police ne réussit pas à arrêter l'agresseur, qui s'était dissimulé dans la foule.

EN GRECE

Les venizélistes sont remis en liberté

ATHÈNES, 17 janvier. — Le décret royal ordonnant la libération des venizélistes a reçu sa pleine exécution. Tous les venizélistes détenus ont été rendus à la liberté cette après-midi, à 17 h. 30

LA COOPÉRATION RUSSO-BRITANNIQUE

Échange de télégrammes entre le prince Galitzine et M. Lloyd George

LONDRES, 18 janvier. — Le prince Galitzine, premier ministre de Russie, a adressé au premier ministre du Royaume-Uni le télégramme suivant :

Appelé par Sa Majesté Impériale, mon auguste maître, au poste de président du Conseil des ministres, je tiens à assurer Votre Excellence qu'elle peut compter sur ma loyale coopération pour rendre encore plus intime l'union de nos deux pays amis et alliés, et pour assurer par leur action commune l'accomplissement de la grande tâche d'honneur et de justice qui nous incombe et pour le triomphe de laquelle nos armées combattent avec une ardeur et une persévérance dignes d'admiration.

M. Lloyd George a répondu par le télégramme suivant :

Je prie Votre Excellence d'agréer mes vifs remerciements pour le télégramme qu'elle m'a adressé et l'assurance que, de mon côté, je ferai aussi tout ce qui est en mon pouvoir pour maintenir et fortifier cette étroite coopération entre nos deux pays et nos autres alliés qui aboutira au triomphe de la cause de la liberté et de la justice pour laquelle nous avons combattu ensemble pendant plus de deux ans. Dans la tâche qui nous attend, je suis heureux de sentir que je puis compter sur l'appui de Votre Excellence.

LA GUERRE SOUS-MARINE

UN NOUVEAU « MÖEWE »

RIO-DE-JANEIRO, 18 janvier. — Le corsaire allemand qui vient de couler un certain nombre de navires entre le 12 décembre et le 12 janvier serait du type Möwe.

Il a obligé le vapeur japonais Hudson-Maru, à bord duquel avaient été embarqués les équipages des navires coulés, à le suivre jusqu'au 12 janvier. Ce n'est qu'à ce moment qu'il l'autorisa à gagner Pernambouc, où le Hudson-Maru arriva le 15 au soir.

Le capitaine du port de Pernambouc dit avoir été avisé que les hommes d'équipage des autres navires capturés, que le Yarrowdale devait débarquer prochainement et dont on ignore encore le sort, sont au nombre de 441.

On sait, d'autre part, que le Saint-Théodore a été transformé en corsaire.

Les chambres de commerce et les consuls de Pernambouc s'occupent du sort des naufragés.

On n'a pas confirmation du bruit qui a couru de la perte de 400 victimes.

Nouveaux torpilles

LONDRES, 18 janvier. — Le Lloyd annonce que le vapeur norvégien City-of-Tampico a été coulé.

On confirme que le vapeur Hansi, de Bergen, a été coulé le 7 janvier ; l'équipage a été sauvé.

LONDRES, 18 janvier. — Le Lloyd annonce que les vapeurs brésiliens Auchencrag, de 3.916 tonnes ; danois Omski, de 1.574 tonnes, et le voilier britannique Kinpurney, de 1.944 tonnes, ont été coulés.

Un pirate de moins

La Kolnische Volkszeitung publie l'information suivante :

« Le sous-marin allemand vendu à la Hollande est le U C 8. Cette vente ne diminue pas la force de notre marine, puisque le sous-marin était interné pour la durée de la guerre. Aucun secret technique ne peut se trouver révélé, car le sous-marin du même modèle U C 5 échoua sur la côte anglaise, et les Anglais purent en étudier la construction ; de plus, les sous-marins construits pour poser des mines ne possèdent aucun détail technique particulièrement secret. »

TROIS CHALUTIERS ALLEMANDS SE RÉFUGIENT DANS UN PORT DANOIS

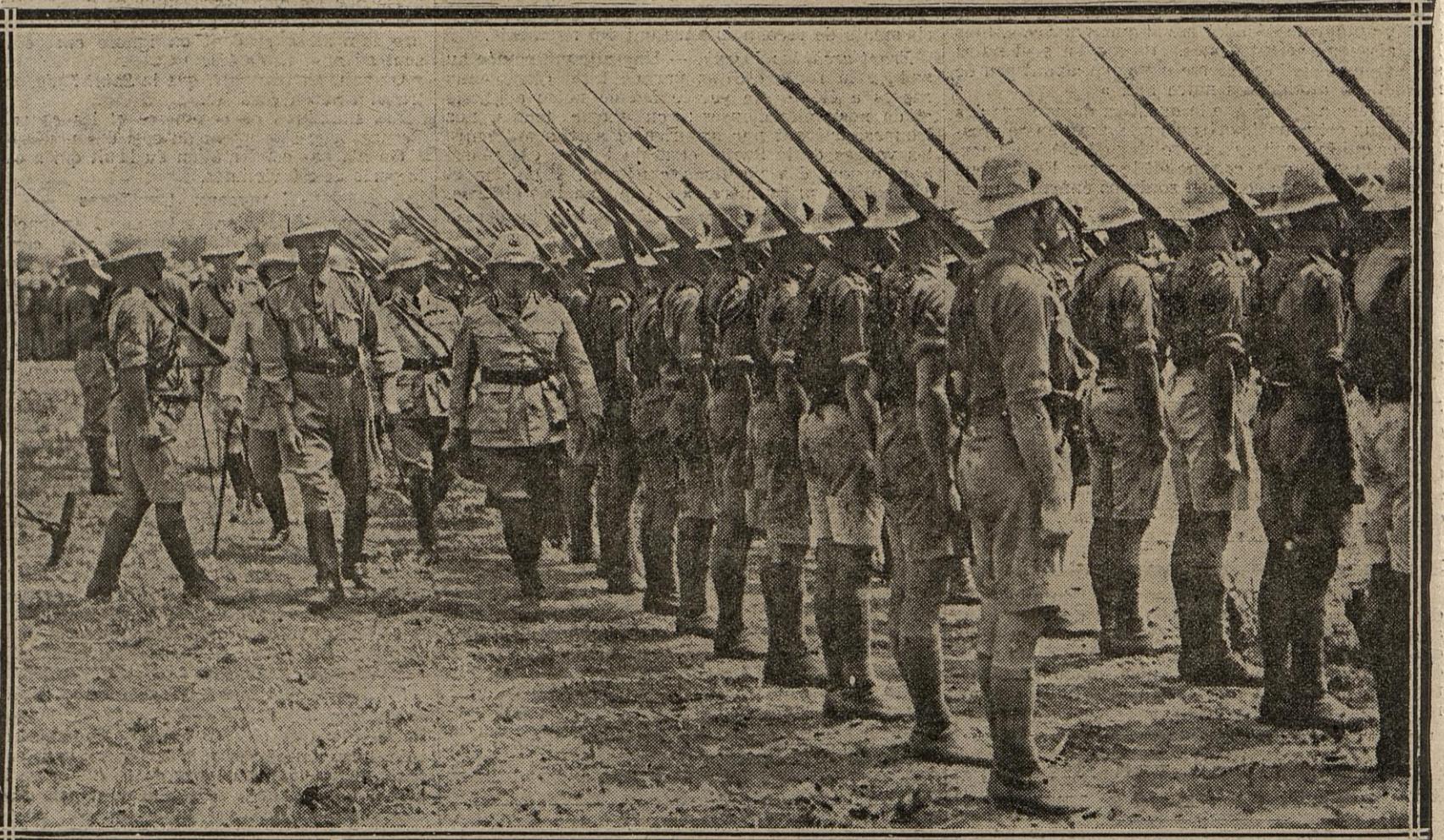
COPENHAGUE, 18 janvier. — Selon le National Tidende, trois chalutiers armés allemands sont entrés, hier, dans le détroit de Grøn-Sund, entre les îles Falstea et Moen, pour s'abriter contre la tempête. Sommés par le bateau-poste danois de quitter ces parages, ils ont cherché abri dans le port de Klintholm (Moen), où la tempête persistante les a obligés à rester. Les autorités du port ont demandé une instruction au ministère de la Marine pour savoir quelle conduite elles devaient tenir à l'égard de ces chalutiers, qui n'auront le droit de séjournier que vingt-quatre heures dans le port danois. Chacun des bateaux a un équipage composé d'un officier, d'un maître canonier et de huit matelots.

DES OFFICIERS GRECS ANTI-ENTENTISTES RENVOYÉS DE SALONIQUE



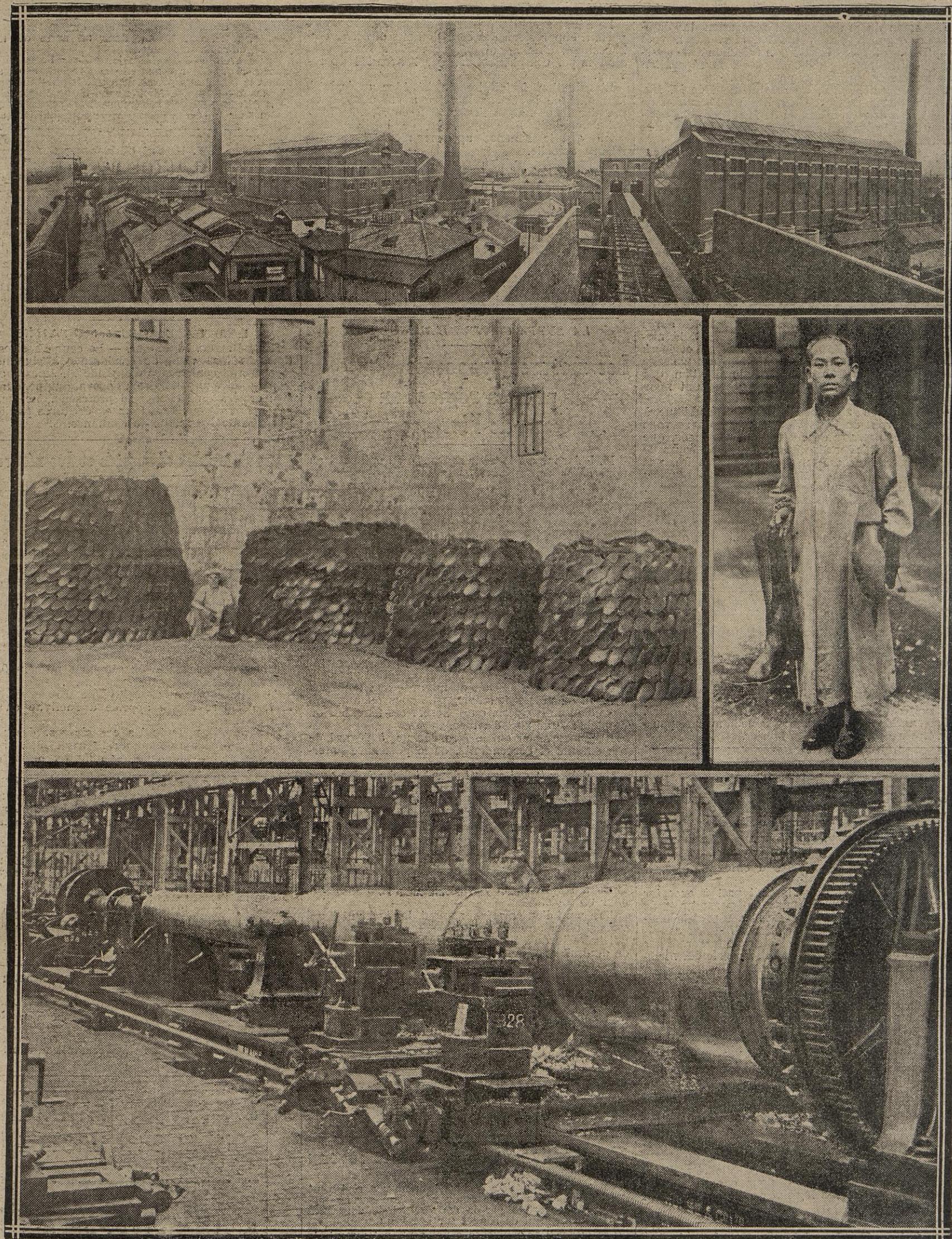
Lors du mouvement insurrectionnel qui, à Salonique, groupa autour de M. Venizelos les patriotes hellènes, des officiers grecs partisans de la politique du roi furent arrêtés. Tandis que les vénizélistes prisonniers reçoivent un traitement indigne, ces officiers ont été renvoyés à Athènes. Les voici quittant Salonique sur le "Santa-Anna" qui les conduit au Pirée.

Le général Smuts, qui vient en Angleterre, passe une revue dans l'Est-Africain



Le général Botha devait représenter l'Afrique du Sud à la grande conférence des représentants des Dominions qui va se tenir à Londres. C'est le général Smuts qui vient à sa place. Ce chef énergique a pris la plus grande part à la campagne de l'Est-Africain, la dernière colonie allemande dont la conquête s'achève actuellement. On le voit ici passant une revue de troupes anglaises à Mbuyuni, en Afrique, avec les généraux Bevis et Tighe. Il est le plus rapproché des soldats.

L'EMPIRE JAPONAIS TOUT ENTIER TRAVAILLE POUR LES ALLIÉS



Depuis le début de la guerre, nos alliés nippons contribuent pour une part considérable à l'approvisionnement en armes et munitions de la Russie. Ils travaillent aussi pour l'Angleterre. Voici, de haut en bas : 1^o une vue des importantes usines d'Osaka ; 2^o bottes destinées à l'armée russe et prêtes pour l'expédition ; 3^o cordonnier travaillant pour la Russie ; 4^o Canon de 20 pouces, destiné à la Russie, à l'alésage dans l'une des plus importantes usines d'Osaka.

A LA CHAMBRE**Les dommages de guerre**

L'examen du projet portant réparation des dommages de guerre s'est poursuivi, hier, par le vote des articles 44 à 52, qui visent la réfection des cadastres, les travaux de déblaiement et la réparation des dommages causés aux personnes.

Sur ce dernier point, un amendement de *M. Navarre* a fourni au garde des Sceaux l'occasion de fixer le cas de responsabilité de l'Etat lors des accidents dans les usines de guerre tels que ceux de la Pallice et de la rue de Tolbiac.

— Si c'est l'Etat qui emploie, c'est lui, bien entendu, qui payera, a précisé *M. Viviani*. Si un directeur dirige l'usine, pour le compte ou sous le contrôle de l'Etat, il sera d'abord mis en cause. L'Etat n'interviendra que si la justice déclare que la responsabilité de l'employeur n'est pas engagée.

La Chambre a toutefois demandé à la commission de lui rapporter mardi un texte de *M. Raoul Briquet*, indiquant que l'indemnité sera d'abord payée à la victime, étant entendu que l'Etat pourra se faire rembourser par le patron responsable.

On continuera mardi.

LES TROUPES DE COULEUR EN EUROPE

En fin de séance, la Chambre a adopté, après une éloquente intervention de *M. Viriani*, la motion déposée par *MM. Boisneuf, Diagne* et leurs collègues coloniaux, en protestation au passage de la note allemande relative à l'utilisation des troupes de couleur en Europe, motion dont nous avons donné mercredi le texte.

— C'est parce qu'en 1848 la seconde République, à la grande voix de *Schoelder*, a retiré du servage ceux que le premier consul y avait replongés, que la France a vu répondre à son appel, au cours de cette guerre, tous ses enfants, de race noire, nos frères et nos compatriotes ! a dit le *garde des Sceaux*, dans une allocution d'une belle envolée. Si la France a vu se tourner vers elle ses colonies, à l'heure où la liberté du monde était menacée, c'est moins par l'effet de la loi sur la conscription militaire que parce qu'elles ont bien senti leur absolue fraternité avec la même patrie.

M. Viviani a été vigoureusement applaudi.

Léopold BLOND.

L'HEURE HONNÉE VA ÊTRE RETABLIE**Le gouvernement propose d'appliquer la mesure dès le 15 février**

Après avoir entendu *M. Viviani*, ministre de l'Instruction publique, et *M. Herriot*, ministre des Transports et du Ravitaillement, la commission de l'enseignement a adopté, hier matin, la proposition de *M. André Honnorat*, relative à l'avance de l'heure.

Le gouvernement a émis l'avavis que la mesure pourra être appliquée dès le 15 février.

LES DECRETS-LOIS

M. Aristide Briand a été entendu par la Commission

La commission spéciale chargée de l'examen du projet relatif aux décrets-lois a entendu, hier, le président du Conseil.

M. Briand a déclaré qu'il était prêt à accepter toute procédure parlementaire qui permettrait de faire aboutir rapidement l'examen des projets intéressant la défense nationale. Il n'a fait, en conséquence, aucune objection au texte voté mercredi par la Chambre qui, nous l'avons dit, apporte des modifications importantes au règlement.

Le président du Conseil a cependant indiqué qu'il croyait de nécessité politique, tant pour l'indépendance du Parlement que pour la liberté d'action du gouvernement, de résoudre par voie de décrets certains problèmes et certaines questions d'intérêt général.

Il a soumis à la commission une liste d'une vingtaine de ces questions, au premier rang desquelles figure l'interdiction de la consommation de l'alcool.

Au premier examen, la commission a constaté que certains de ces projets trouvaient déjà leur solution dans les lois en vigueur ; que d'autres, comme la suppression de la limite d'âge pour le maintien en activité du personnel des grands réseaux des chemins de fer, sont d'un intérêt secondaire.

Elle a chargé son rapporteur, *M. Viollette*, d'étudier dans quelles mesures, pour chacun de ces objets, les dispositions législatives en vigueur sont insuffisantes.

La grève Panhard-Levassor terminée

Les grévistes des établissements Panhard-Levassor, qui travaillent pour la défense nationale, se sont réunis hier matin à la Bourse du travail.

Après l'explication, par divers orateurs, du décret ministériel et du nouveau barème des salaires, l'assemblée a décidé la reprise du travail.

EXCELSIOR**AU SÉNAT****L'impôt sur les revenus**

Le Sénat a continué hier la discussion du projet portant suppression des contributions directes, établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu.

L'évaluation forfaitaire du bénéfice agricole à la moitié de la valeur locative a été adoptée au premier lieu, malgré l'opposition de *M. Martinet*, qui demandait la suppression de l'article, alléguant que le bénéfice agricole n'existe plus à l'heure actuelle.

Au titre V du projet (revenus des créances, dépôts et cautionnements), le rapporteur indiqua que le recouvrement de l'impôt serait assuré par l'opposition de timbres mobiles sur la quittance constatant le paiement des intérêts ou arrérages.

Un amendement de *M. Reynald*, tendant à accorder des remises sur les impôts foncier et des portes et fenêtres aux propriétaires d'immeubles loués qui, par l'effet des décrets moratoires, ont été privés de tout ou partie des revenus de ces immeubles, fut renvoyé à la commission.

Séance aujourd'hui.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME**Les mesures proposées pour la répression de l'ivresse publique**

M. Delarouze a déposé le rapport qu'il présente, au nom de la commission d'administration générale, sur le projet relatif à la répression de l'ivresse publique et la police des débits de boissons.

M. Delarouze demande, pour quiconque sera trouvé en état d'ivresse manifeste, dans les rues, chemins, places, cafés, cabarets ou autres lieux publics, une amende de 1 à 5 francs.

En cas de nouveau délit dans les douze mois de la première condamnation, une peine d'emprisonnement de trois jours au plus sera prononcée.

A la récidive, l'inculpé sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 300 francs.

Toute personne condamnée deux fois en police correctionnelle pour délit d'ivresse sera déclarée, par le second jugement, incapable d'exercer pendant deux ans les droits : 1^o de vote et d'élection ; 2^o d'éligibilité ; 3^o d'être appelée ou nommée aux fonctions de juré ou autres fonctions publiques ou aux emplois d'administration, ou d'exercer ces fonctions ou emplois ; 4^o de port d'armes.

Elle pourra, en outre, être déchue, à l'égard de ses enfants et descendants, de la puissance paternelle.

Les débitants qui auront donné à boire à des gens manifestement ivres, les auront reçus dans leurs établissements ou auront servi des spiritueux et des liqueurs alcooliques à des mineurs âgés de moins de dix-huit ans seront punis des mêmes peines. Les aggravations seront les mêmes en cas de récidive.

A la deuxième condamnation, le tribunal pourra, en outre, ordonner, sous les peines d'une amende de 25 à 500 francs et d'un emprisonnement de six jours à six mois, la fermeture de l'établissement pour un mois.

Sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 300 francs quiconque aura fait boire jusqu'à l'ivresse un mineur âgé de moins de dix-huit ans.

La vente au détail à crédit, soit au verre, soit en bouteille, des spiritueux et liqueurs alcooliques à consommer sur place ou à emporter sera interdite, de même que la vente aux mineurs de moins de dix-huit ans.

D'autres dispositions concernent les personnes employées dans les débits.

Ajoutons que toute personne trouvée en état d'ivresse dans les rues, chemins, places, cafés, cabarets ou autres lieux publics, devra être, par mesure de police, conduite à ses frais au poste le plus voisin ou dans une chambre de sûreté, pour y être retenue jusqu'à ce qu'elle ait recouvré sa raison.

L'application de l'impôt sur le revenu

Le *Journal officiel* a publié le nouveau règlement d'administration publique rendu nécessaire par les modifications apportées par la dernière loi de douzièmes au fonctionnement de l'impôt sur le revenu.

Les dispositions nouvelles concernent, notamment, le classement des revenus de sources diverses qui devront maintenant être énumérés dans la déclaration, obligatoire dans les deux premiers mois de l'année, et la procédure établie en cas de désaccord entre le contrôleur et le contribuable.

Un second décret accorde un délai, qui prendra fin trois mois après la cessation des hostilités, aux contribuables qui, par suite de force majeure, seront empêchés de souscrire en 1917, dans le délai légal, la déclaration

Vendredi 19 janvier 1917

TRIBUNAUX**Drame conjugal**

La cour d'assises de la Seine a acquitté, hier, le soldat *Albert Birot*, âgé de trente-six ans, qui, le 14 novembre dernier, à Arcueil-Cachan, dans un accès de fureur jalouse, étrangla sa femme.

Après avoir erré plusieurs jours dans Paris, le mari meurtrier qui, pour commettre son forfait, avait abandonné le front sans permission, s'était constitué prisonnier au commissariat. *M. Bertrand de La Flotte*, chargé de la défense de *Birot*, sut émouvoir le jury en évoquant toutes les souffrances endurées par le soldat lorsque, se trouvant sur le front, il avait appris l'inconduite de sa femme.

M. Raoul Gunsbourg**contre l'"Action française"**

Le procès en diffamation intenté par *M. Raoul Gunsbourg*, directeur lyrique du théâtre de Monte-Carlo, à l'*Action française* et à *M. Léon Daudet*, est venu, hier, devant la cinquième chambre du tribunal correctionnel.

M. Marie de Roux a déposé, au nom de l'*Action française*, des conclusions d'incompétence basées sur la qualité de fonctionnaire de l'Etat monégasque de *M. Gunsbourg* et sur l'indivisibilité entre sa poursuite et celle déjà intentée devant la juridiction civile par *M. Camille Blanç* contre l'*Action française* et *M. Léon Daudet*.

Après avoir entendu les explications de *M. Demange*, au nom de *M. Gunsbourg*, le tribunal statuera à huitaine sur ces conclusions.

LES FAUX D'UN NOTAIRE

SAINT-BRIEUC, 18 janvier. — La cour d'assises des Côtes-du-Nord vient de condamner à six ans de réclusion et cent francs d'amende *M. Jules Jaouen*, trente-quatre ans, notaire à Locarn, qui, pendant les sept années qu'il exerce sa profession, ne commit pas moins de quatorze faux en écritures publiques et quarante-deux abus de confiance.

La révision des exemptés et des réformés

La note communiquée à la presse par le gouvernement a fait connaître que le nouveau projet de révision ne comprendrait ni les R.A.T. des classes 1892 et antérieures, ni les réformés numéro 1.

C'est la seule précision du moment et, en attendant le dépôt du texte de loi, il serait difficile d'en établir d'autres quelconques.

Il est seulement possible d'en déduire l'état actuel de la question, sous réserve des modifications qui peuvent encore y être apportées, et de la décision, qui appartient au Parlement.

Il faut, en tout état de cause, écarter les réformés numéro 1, à quelque classe ou catégorie qu'ils appartiennent.

En ce qui concerne les réformés numéro 2, les classes visées sont celles de R.A.T. 1893, 1894 et 1895, de territoriale 1896 à 1902, de la réserve 1903 à 1917, dernière classe appelée à l'activité en janvier 1916.

Il s'agirait, pour toutes ces classes, des réformés n° 2 antérieurement au 1^{er} avril 1916, si l'on suppose maintenue cette date limite, qui figurait dans le projet initial du général Roques.

Quant aux exemplés, d'après la même hypothèse, les classes revisées seraient celles antérieures à 1915, cette dernière et celles de 1916 et 1917 ayant passé de nouvelles visites en exécution de la loi du 13 avril 1916.

Par la même occasion, reclassions une légère erreur qui s'est répandue dans les commentaires auxquels a donné lieu cette question : on a parlé de réformés n° 2 pour blessures de guerre ; cette catégorie n'existe pas ; la réforme n° 2 n'est prononcée que pour blessures reçues en dehors du service ou pour insémités résultant pas du fait des obligations du service militaire.

Commandant V.

LA SEINE CONTINUE À BAISSE

Le service hydrométrique annonce une baisse sensible de la Seine et de ses affluents. L'Yonne a baissé de 5 centimètres ; la Marne, à l'écluse de Cumières, de 21 centimètres : en Haute-Seine, 4 à 8 centimètres de baisse : à l'écluse de Chalifert, 10 centimètres, et à Paris, 7 centimètres.

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE**NESTLÉ**

En Vente chez les Pharmaciens Epiciers Herboristes LA MARQUE PRÉFÉRÉE

L'Illusion sentimentale

Ayant terminé sa lettre à son filleul de guerre par une formule banalement amicale, Denise Valter la relut machinalement. Durant cette lecture, elle se sentit envahie par un vague malaise, fait d'une légère irritation contre ce filleul et d'une indéfinissable sensation de remords.

Elle regrettait, à présent, d'avoir assumé ce rôle de protectrice lointaine, à l'égard du caporal mitrailleur Joseph Carillon, — ainsi se nommait le filleul...

Lorsqu'elle avait été sollicitée par le comité d'une bonne œuvre, pour adopter un soldat sans famille, elle avait accepté avec enthousiasme ; puis, le soldat ayant été désigné, elle s'était acquittée de sa tâche avec une joyeuse ardeur. Elle l'avait comblé de gâteries, lui expédiant des lainages, tricotés par elle-même ou judicieusement choisis dans les magasins ; et du tabac, et des friandises. Se faisant gentiment maternelle, elle lui avait adressé des lettres affectueuses, avec des recommandations touchantes et puériles : « Ne nous exposez pas inutilement... Soyez prudent... » et même : « Prenez garde à ne point vous enrhumer » ; de ces conseils, enfin, qui font que ces hommes, à demi enlisés dans la boue glacée, tandis qu'ils entendent bourdonner à leurs oreilles les balles et les éclats, connaissent la douceur d'avoir tout ensemble la bouche souffrante et les yeux humides.

Joseph Carillon répondait par des lettres confuses et maladroites, où se révélait naïvement son âme ingénue et où s'étaisait une reconnaissance émouvante pour celle qu'il nommait, ne l'ayant jamais vue, sa « vénérable bienfaitrice »...

Mais Joseph Carillon était venu en permission, et il avait vu sa marraine. Il avait connu qu'elle était jeune, fine, blonde, avec des yeux changeants, tantôt clairs et doux, et tantôt orageux et sombres. Elle l'avait ébloui par son charme prenant de Parisienne élégante. Et il l'avait contemplée, en silence, timidement, pieusement, écoutant avec ferveur ses moindres mots, considérant avec émoi ses moindres gestes. Tout d'abord amusée et flattée, puis gênée par cette admiration trop intense, Denise s'était séparée sans regret de ce filleul un peu encombrant.

Et voici qu'elle trouvait dans les lettres de Carillon une note nouvelle : elles étaient moins naturelles, moins franchement affectueuses. On y sentait comme une mélancolie concentrée, mal dissimulée ; des pensées inexprimées s'y devinaient, au cours des phrases lourdes et torturées. Parfois éclataient brusquement des mots inattendus, singulièrement passionnés, vite atténués par les mots suivants, quelconques et gauches... Ces déclarations inachevées, ces fusées de sentiments, inhabilement voilés, avaient jeté Denise dans une stupeur profonde : ce lourdaud héroïque et ridicule l'aimait d'amour !...

Elle s'était révoltée contre cette passion, qui la froissait comme un outrage et en aurait conçu une violente colère si elle ne s'était sentie elle-même un peu coupable. N'avait-elle pas été inconsciemment coquette, avec ce naïf sans défense ? Ne s'était-elle pas amusée à le troubler ? Oh ! sans songer à mal !...

Et maintenant, elle se reprochait cette coquetterie inconsciente et ce jeu cruel. Elle se disait qu'elle avait été à l'encontre du dessein qu'elle s'était proposé en prenant ce filleul, puisqu'elle le ferait certainement souffrir, au lieu de lui donner courage et réconfort.

— Qu'il est difficile de faire le bien ! murmura-t-elle avec dépit. Et que sont les petites gâteries que j'ai pu lui expédier, comparées avec le désespoir où mon indifférence le réduira peut-être !...

Ayant longuement réfléchi, elle estima qu'il valait mieux, à tout prendre, couper le mal dans la racine, avant qu'il fût trop tard. Et elle écrivit une lettre froide, raisonnable, sensée, où ce pauvre amour était qualifié de chimérique et d'inconcevable et où elle déclarait, qu'à son grand regret, elle devrait cesser une correspondance qui ne pouvait plus apporter, à elle, que de la gêne, à lui, que de la douleur.

C'était cette lettre qu'elle relisait avec irritation et avec remords. Mécontente de son filleul et mécontente d'elle-même, elle maudissait cette institution des marraines de guerre, dont les résultats, pensait-elle, étaient absurdes et décevants...

Mais ayant qu'elle ne mit à la poste, cette épî-

tre décisive, on lui apporta son courrier. Il y avait une lettre de Carillon.

— La troisième en deux jours, dit-elle. Décidément, il abuse ! Et il est temps que cela finisse. Elle l'ouvrit cependant...

Ah ! il n'était plus ni maladroit ni lourdaud, le pauvre caporal. Il avait cette audace suprême de ceux qui vont mourir...

« Madame, écrivait-il, si cette lettre vous parvient, c'est que je ne serai plus de ce monde : je l'ai confiée à un camarade, avant l'assaut... » Je vous aime, madame ma Marraine, et je sais que vous ne pouvez pas m'aimer... Soyez bénie pour ne point me l'avoir dit. Grâce à vous, j'ai reçu, moi aussi, comme ceux qui sont aimés, des lettres parfumées ; grâce à vous, mon cœur a battu plus vite, tandis que je déchirais les enveloppes ; grâce à vous, j'ai eu un nom de femme à murmurer dans les heures d'agonie... C'est à vous que je dois l'illusion d'avoir eu un amour dans ma vie... Soyez bénie, madame ma Marraine... »

Elle pleura longtemps et sincèrement, la petite Parisienne ; elle pleura sur son adorateur perdu, et elle pleura sur elle-même. Et, au regret amer d'avoir écrit — trop tard heureusement — la missive froide, raisonnable et sensée qu'elle n'avait pu envoyer, se mêlait la joie très douce et très pure d'avoir été utile et bonne, en donnant cette illusion sentimentale à l'humble caporal qui était mort pour la France...

Léon GROC.

L'accident de chemin de fer de Massy-Palaiseau

Nous avons relaté, hier, l'accident survenu à Massy-Palaiseau, et qui a coûté la vie à quatorze soldats anglais au lieu de dix, chiffre précédemment annoncé, faisant en outre de nombreux blessés.

M. Vadal, inspecteur en chef des mines, a été chargé par le parquet de procéder à une expertise et de déterminer les responsabilités.

Il résulte des premières constatations que le train, qui comprenait quarante-sept voitures, était très lourdement chargé, et que la rupture des chaînes d'attelage s'est produite entre le 22^e et le 23^e wagon, lequel était un wagon belge. C'est la clavette terminant la barre d'attelage de ce 23^e wagon qui s'est rompue. Les chaînes, sur lesquelles portait alors toute la résistance, ont arraché la pièce de bois, dite pièce de tête, du même wagon.

Au moment de l'accident, le convoi se trouvait à hauteur du disque Carré indiquant que les trains doivent marquer l'arrêt avant d'entrer en gare, et les freins avaient été serrés ; cette circonstance explique pourquoi la seconde partie du convoi est restée momentanément à l'arrière.

Lorsque le garde-freins, qui ignorait la rupture des attaches, eut desserré ses freins, la seconde partie s'ébranla alors et, à toute vitesse, vint s'écraser contre la première.

Détail curieux : le wagon belge, au lieu de venir s'écraser contre la voiture de queue du premier tronçon, se glissa sous cette voiture et fut littéralement pulvérisé. Les hommes qui occupaient ce wagon furent tous tués.

A Versailles

Les corps des dix soldats anglais tués dans la catastrophe ont été amenés, dans le courant de la nuit dernière, à l'hôpital Dominique-Clarey, à Versailles.

Les bières ont été placées dans la salle des morts de l'hôpital, tendue de noir. Les victimes sont veillées par un piquet de troupes de la garnison. Une cérémonie aura lieu à la chapelle de l'hôpital ; la date n'en est pas encore fixée.

On ignore pour l'instant si les victimes seront inhumées au cimetière anglais de Versailles ou si elles seront ramenées dans leur pays.

L'identité des défunt n'a pu encore être établie, le livret militaire dont ils étaient porteurs ayant été enlevé à Massy-Palaiseau et envoyé au ministère de la Guerre.

Condoléances officielles

Le capitaine Sauran, du cabinet du ministre de la Guerre, s'est rendu à l'ambassade d'Angleterre pour transmettre à l'ambassadeur, lord Francis Bertie, les condoléances du ministre de la Guerre au sujet de l'accident de chemin de fer de Massy-Palaiseau.

Le capitaine Sauran est également allé à Massy-Palaiseau pour apporter, au nom du ministre, un dernier hommage aux victimes. Il s'est rendu ensuite à l'hôpital de Versailles, où sont soignés les soldats alliés blessés dans la collision.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« *Excelsior* ». Demander conditions spéciales à nos bureaux.

BLOC-NOTES

LA JOURNÉE

Fête à souhaiter : aujourd'hui vendredi, Saint Sulpice ; demain, Saint Sébastien.

— A 3 heures : Matinée artistique et littéraire au profit des Arméniens réfugiés au Caucase (5, rue d'Athènes).

INFORMATIONS

— Sous les auspices du comité « Pour la défense du droit international », M. Francisco de La Barra, ancien président de la République du Mexique, a fait hier, à la Sorbonne, une conférence très applaudie sur « les Neutres et le droit international ». La conférence était présidée par M. Larnaude, doyen de la Faculté de Droit de Paris.

— M. Lloyd George a célébré hier le cinquante-quatrième anniversaire de sa naissance. Le célèbre homme d'Etat anglais a reçu, à cette occasion, une quantité de témoignages de sympathie de ses nombreux amis et partisans.

— Le capitaine de Luyne et le lieutenant Robert de Flers, qui ont été attachés comme officiers de liaison à l'armée russe-roumaine de Dobroudja dès le début des hostilités, viennent de recevoir de l'empereur de Russie la croix de Saint-Stanislas, sur la proposition du général en chef, avec ce motif : « Ces deux officiers ont accompli, au péril de leur vie, la reconnaissance des positions ennemis sous le feu violent de l'artillerie et de l'infanterie. Ils ont, à plusieurs reprises, rempli des missions de combat et assuré le service de liaison. »

BIENFAISANCE

— L'Hôpital français organisé à Bucarest a pu être rouvert à Jassy, grâce aux efforts dévoués de Mme Blondel et des médecins de la mission française. L'hôpital est installé dans les locaux de N.D. de Sion. S. M. la reine et LL. AA. RR. les princesses ses filles ont rendu de fréquentes visites aux blessés.

NAISSANCES

— La comtesse Louis de La Rochette, née de Panneuf de Maynard, femme du capitaine au 1^{er} hussards, a mis au monde une fille qui a reçu le prénom de Solange.

— Mme L. S. Mortimer a donné le jour à une fille : Annie-Rose.

DEUILS

Morts pour la France :

Eugène Parizy, sous-lieutenant d'infanterie. — Robert de Montaïs, ingénieur de l'Institut électrotechnique de Lille, pilote aviateur.

Nous apprenons la mort :

Du général Bassot, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, commandeur de la Légion d'honneur, ancien directeur de l'Observatoire de Nice, décédé à soixante-seize ans ;

De M. Jules Poirier, proviseur honoraire du lycée Janzon, inspecteur d'académie honoraire, officier de la Légion d'honneur ;

De M. Richard Mason, consul des Etats-Unis à Alger, décédé à cinquante et un ans, fils du capitaine Frank Mason, l'ancien consul général des Etats-Unis à Paris ;

De M. Louis Péchar, architecte, chef de bataillon d'infanterie territoriale, engagé volontaire en 1870-71, décédé en son domicile rue Clauzel, frère de l'ancien commissaire de police de la Ville de Paris ;

De M. Brou, inspecteur général des P. T. T. en retraite, officier de la Légion d'honneur ;

De Mme Estève, femme du capitaine professeur à l'Ecole alsacienne, décédée en son domicile, 10, boulevard Saint-Michel ;

De la marquise de Camayel, née de Rougemont, décédée à soixante-quatorze ans, à Nancy ;

Du docteur Fombart, membre du conseil général de l'Ardèche, décédé à soixante-trois ans ;

De Mme Juglar, veuve du docteur Juglar, l'éminent économiste et statisticien membre de l'Institut, décédée à quatre-vingt-cinq ans ;

Du romancier bien connu Marc Marie, décédé à soixante-six ans.

FAITS DIVERS

PARIS

Une panne au métropolitain. — Vers neuf heures et demie, hier matin, entre les stations Kléber et Boissière, un court-circuit s'est produit dans la voiture motrice d'une rame se dirigeant vers la gare du Nord.

Les voyageurs sont descendus et se sont rendus à la station Boissière. Aucun accident de personnes ne s'est produit.

La circulation a été suspendue sur la ligne Etoile-Gare du Nord pendant une heure pour les trams allant dans la direction de la gare du Nord.

DÉPARTEMENTS

Un village détruit par un éboulement. — ANNÉCY. — Le village des Crossets, canton de Lapan, a été en partie enseveli sous un éboulement qui s'est produit sur le versant ouest du mont Benan. Les habitants ont pu abandonner leurs demeures avant la catastrophe.

Les rues et les jardins sont recouverts de terre et de boue sur plus d'un mètre d'épaisseur. De nombreuses maisons menacent ruine. Il y a vingt-six ans, le village avait été déjà éprouvé par un éboulement analogue.

Automobile broyée par un train. — HAZEBROUCK. — Un grave accident est survenu près de Bergues.

Une automobile conduite par le chauffeur de M. Coudeville, négociant, traversait la voie ferrée, quand un train en manœuvre fit brusquement machine en arrière ; l'automobile, prise en écharpe, fut projetée à plusieurs mètres et brisée.

On a relevé le chauffeur grièvement blessé, ainsi que le propriétaire, contusionné sur tout le corps.

THÉATRES

PETITE GAZETTE DE LA COMÉDIE

On ne pourra plus prétendre que le public n'aime pas les classiques ! Hier, en matinée, la salle était pleine à craquer pour la représentation de *Phèdre*, où Mme Piérat incarnait, pour la première fois, la fille de Minos. Tentative curieuse dont le résultat ne m'a ni déçu, ni surpris. Mme Piérat est une grande comédienne, une des plus attirantes de notre temps ; mais pour jouer un premier rôle, ou une reine de tragédie, il faut une tragédienne.

La conception de Mme Piérat est rigoureusement exacte ; sa sensibilité très avivée ; ses dons naturels ne s'harmonisent pas avec l'ouvrage qu'elle interprète. Supposez un instant le sujet traité par un contemporain, une sorte d'*'Autre danger à rebours'* : une jeune femme ayant épousé un veuf père d'un grand garçon et s'éprenant de son beau-fils. La pièce, conçue et surtout écrite dans la forme moderne, trouverait chez Mme Piérat une protagoniste incomparable. Malheureusement, l'intelligente et vibrante artiste ne peut élargir sa diction, étoffer son jeu et "monter" l'une et l'autre au niveau de l'art tragique du dix-septième siècle ; son souffle trop court la contraint à de menus découpages de phrases ; ses moyens d'exécution ne s'adaptent pas au développement du long et savoureux alexandrin ; ses gestes sont trop saccadés, trop menus, trop fréquents surtout, pour traduire l'ampleur des mouvements indispensables aux classiques. Son personnage est vivant, émouvant jusqu'à l'angoisse, mais de proportions réduites ; l'admirable statue animée n'est plus qu'une délicieuse figurine.

Malgré tout, Mme Piérat a eu raison de tenter cet essai : des bravos chaleureux, de nombreux rappels ont récompensé son courage ; elle a, d'ailleurs, trouvé, principalement aux derniers actes, des accents dououreux d'une poignante sincérité ; enfin, cet "exercice", fortifiant son généreux talent, donnera plus de vigueur et de puissance encore à ses prochaines interprétations des rôles de comédie.

Au point de vue de la mise en scène, je n'aime guère le lit ou chaise-longue, remplaçant le vaste siège à haut dossier au premier plan à gauche ; j'aime encore moins le changement de costume du deuxième acte. *Phèdre*, se parant de voiles noirs, nous semble se hâter un peu, et ce "deuil en yingt-quatre heures" n'est point du tout de circonstance.

Emile MAS.

LA NOUVELLE TAXE SUR LES SPECTACLES

Le décret prévu par la loi des finances du 30 décembre 1916, établissant un impôt sur le prix des places dans les théâtres, concerts et cinématographes, vient d'être promulgué.

Le rapport indique qu'il a paru convenable "de n'imposer aux directeurs des établissements visés par celle-ci aucune obligation nouvelle susceptible de les gêner dans leur exploitation, et que ce résultat pouvait être obtenu en utilisant, pour la constatation et le recouvrement du nouvel impôt, le mécanisme qui existe déjà pour la perception du droit des pauvres".

Les dispositions concernant la perception de la taxe sont les suivantes :

FEUILLETON D' "EXCELSIOR" DU 19 JANVIER 1917

19

E.-M. LAUMANN et JEAN BOUVIER

L'OTAGE

Grand roman d'aventures et de guerre

PREMIERE PARTIE

LE CALVAIRE D'UNE MÈRE FRANÇAISE

VIII

Les Huns

— Une petite réfugiée de Fexle-le-Haut, où elle était chez le curé, qui est venue tomber épuisée sur le seuil de notre porche. Je l'ai recueillie.

— Tu as bien fait. Maintenant, écoute-moi. Tu mettras ce qui nous reste de plus précieux dans un panier, et avec cette petite et notre Joris, tu vas gagner la France.

— Et moi, et François ? demanda la fermière, dont la voix résonnait claire et décidée dans le silence et l'obscurité de la pièce.

— Nous restons ! Le roi a dit : « Défendez vous et votre pays. » Je dois lui obéir.

— Alors, je reste aussi, reprit la femme. Si le roi a prononcé ces paroles, le prêtre m'a déclaré à moi : « Tu suivras ton mari dans la bonne et la mauvaise fortune. »

— Femme, obéis-moi. Crois-moi. Sauve-toi avec les petits.

— Non, Pierre, pour la première fois de ma vie, je n'obéirai pas. Je refuse.

L'homme fit un pas, et, à la lueur du maigre feu, Germaine le vit prendre sa femme à la taille et la serrer contre lui.

— Va-t'en, femme ! je t'en conjure. Ils reviennent !

— Va-t'en, mère, dit à son tour le jeune garçon. Notre devoir à père et à moi est de rester ici, pour défendre notre foyer. Mais le tien est de mettre mon frère Joris, cette petite fille et moi-même à l'abri.

— Non, reprit la femme résolument. Je ne m'oppose pas à votre devoir. Laissez-moi accompagner le mien. Je reste dans cette ferme où j'ai connu l'amour d'un mari, près de l'église où j'ai été mariée, près du cimetière où dorment les miens et où je dormirai à mon tour.

L'homme attira sa femme pour une seconde étreinte. On entendit le plus jeune garçon, le petit Joris, pousser un sanglot vite réprimé.

— Eh bien ! dit l'homme, reste donc, ma vaillante ! Mais promets-moi que toi et les enfants vous allez descendre dans la cave. François et moi, nous allons attendre les ennemis dans le petit bois, en descendre le plus possible et battre en retraite du côté de la France. Aussi bien je crois qu'ils ne feront pas de mal à une femme et à deux enfants et c'est peut-être le moyen de les empêcher de mettre le feu à la ferme.

— Tu vois ! s'écria la femme triomphante !

— Mets un morceau de pain et un bout de lard dans mon bissac ; nous aurons probablement beaucoup à marcher avant de trouver à manger en route.

La femme allait s'occuper de ce soin, quand le bruit d'une auto lancée à toute allure se fit entendre au dehors. Cette auto stoppa tout à coup

— Dans tous les établissements soumis à l'impôt, chaque entrée, payante ou gratuite, sera constatée, par la remise d'un billet extrait d'un carnet à souche spécial pour chaque catégorie de billets portant, imprimés, la catégorie et le prix et muni d'un coupon qui sera détaché au contrôle. Pour les loges, avant-scènes ou baignoires qui ne sont pas divisées, le billet pourra être collectif ; dans le cas contraire, et pour toutes les autres catégories de places, il sera délivré un billet par spectateur. Les carnets de billets doivent être numérotés suivant une série ininterrompue et utilisés dans l'ordre numérique. Pour la location, des carnets spéciaux doivent être affectés aux représentations — matinées ou soirées — données aux différents jours de la semaine ; ceux utilisés un jour ne pouvant servir ensuite que pour le même jour de la semaine suivante.

CINÉMAS, ATTRACTIONS

AU GAUMONT-PALACE, « JUDEX »

1er épisode (l'Ombre mystérieuse)

Depuis huit jours, le nom de *Judex* est sur toutes les lèvres. Qu'est-ce donc que *Judex* ?

Un grand roman populaire en douze épisodes, d'un genre essentiellement français, écrit par deux auteurs français, interprété dans les plus beaux paysages de France par les artistes les plus réputés de l'écran.

Le spectacle commencera à 8 h. 15 précises. Location 4, rue Forest, 11 à 17 h. Tél. Marcadet 16-73.

Ce soir

Opéra. — Samedi, à 7 h. 30, *le Cid*.Comédie-Française. — Samedi, à 7 h. 45, *la Princesse Georges, Riquet à la Houppette*.Opéra-Comique. — Samedi, à 7 h. 30, *Marouf*.Odéon. — Samedi, à 7 h. 45, *les Deux Orphelines*.Trianon-Lyrique. — A 8 h., *le Petit-Chaperon rouge (reprise)*.Antoine. — A 8 h. 30, *le Crime de Sylvestre Bonnard*.Athénée. — A 8 h. 15, *Je ne trompe pas mon mari*.Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, *Jean de La Fontaine*.Châtellet. — A 8 heures, *Dick, roi des chiens policiers*.Th. Edouard-VII. — A 8 h. 15, *Son petit frère*.Gaité. — A 7 h. 45, *Crainqueville, Servir*.Grand-Guignol. — A 8 h. 30, *le Laboratoire des hallucinations*.Gymnase. — A 8 h. 15, *la Veille d'Armes*.Nouvel-Ambigu. — A 8 h. 30, *Mam'zelle Nitouche*.Th. Michel. — A 8 h. 45, *Bis* !Palais-Royal. — A 8 h. 30, *Madame et son filleul*.Porte-Saint-Martin. — A 7 h. 30, *Cyrano de Bergerac*.Sarah-Bernhardt. — A 8 h., *l'Aiglon* (sauf lundi et vendredi).Apollo. — A 8 heures, *les Maris de Ginette*.Capucines (tél. Gut. 56-40). — A 8 h. 30, *Crème-de-Menthé*.Allo ! revue ; *la Clef, Aux chandelles*Rejane. — A 7 h. 45, *l'Oiseau bleu*.Renaissance. — A 8 heures, *la Guerre et l'Amour*.Scala. — A 8 heures, *la Dame de chez Maxim*.Variétés. — A 8 h. 15, *Moune* (Max Dearly, Jane Renouard).

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINÉMAS

Olympia (Central 44-68). — A 2 h. 30 et 8 h. 30, 20 vedettes et attractions.

Ba-Ta-Clan. — A 8 h. 30, *l'Anticafardiste*, revue.Gaumont-Palace. — A 8 h. 15, *Judex*. Loc. 4, rue Forest, 11 à 17 h. Tél. Marcadet 16-73.Vaudeville (tél. 02-09). — A 8 h. 30, *Christus*, avec orchestre et grand orgue.

COURS ET CONFÉRENCES

Université des « Annales » (51, rue Saint-Georges, Paris). — Aujourd'hui vendredi 19 janvier, à 2 h 30 : *En revenant d'Amérique*, conférence par M. Etienne Grosclaude.

Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande d'abonnement et de 50 centimes pour tous frais. Il ne pourra être fait droit qu'aux demandes présentées dans les conditions ci-dessus.

LES SPORTS

BOXE

Pete Herman bat Kid Williams. — Kid Williams, champion du monde (poids coq) depuis 1913, a été battu aux points, à la Nouvelle-Orléans, par un jeune crack de vingt ans, Pete Herman, en vingt rounds.

Fulton met knock-out Cowler. — Le poids lourd américain Fred Fulton, qui désire rencontrer Georges Carpentier, lorsque celui-ci pourra se rendre en Amérique, vient de battre le poids lourd anglais Tom Cowler, au premier round. Fred Fulton doit rencontrer Franck Moran en février.

FOOTBALL ASSOCIATION

Olympique de Pantin contre U.S. Suisse. — A Saint-Ouen, dimanche (58, rue de la Chapelle), l'Olympique de Pantin se rencontrera avec l'Union Sportive Suisse ; on compte sur les joueurs Darques, Dartoux, Ninot, Flévet, d'une part, et, d'autre part, sur Zullig, Niggil, Offerdingen, Grunig, etc.

Cercle A. P. contre C.F. — A 2 h. 30, dimanche au stade Brancion (199, rue de Paris, à Vanves), le Cercle Athlétique de Paris rencontrera le Club Français.

Femmes qui souffrez

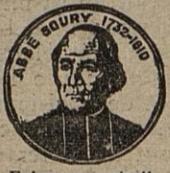
de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couche, Ovarite, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

FEMMES QUI SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat que vous n'avez pas le droit de désespérer. Vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury.



La Jouvence de l'Abbé Soury c'est le salut de la Femme.

FEMMES QUI SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et Exiger ce portrait, les reins, de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.;

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements et tous les accidents du RETOUR D'ÂGE, employez la Jouvence de l'Abbé Soury qui vous guérira sûrement.

Le flacon : 4 fr. dans toutes les Pharmacies ; 4 fr. 60 francs gare. Les 3 flacons : 12 fr. expédition francs gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis). 291

et des voix s'élèveront, des voix rudes qui parlaient en allemand.

Il n'y a donc personne dans cette ferme ? Vite ! quelqu'un, ou nous mettons le feu.

Au même instant un projectile brisait une fenêtre, et une violente détonation éclatait à l'étage supérieur.

Les Allemands venaient de jeter une grenade dans la maison.

Le fermier et son fils aîné sortirent par une fenêtre donnant par derrière sur la cour. La fermière, de son côté, avait vivement levé une trappe et poussé Germaine et son petit Joris sur les marches d'un escalier très raide et tout noir qui descendait à la cave.

Devant la ferme, en plein sous la lumière lunaire, une auto blindée, portant à l'avant et à l'arrière deux mitrailleuses, restait arrêtée. Elle était montée par huit hommes et commandée par un oberleutnant.

Par la fenêtre brisée, une épaisse fumée sortait, et déjà des flammes commençaient à serpenter autour de l'ouverture béante.

Un des « automobilistes » portait une lanterne électrique dont il dirigeait les rayons lumineux sur la porte de la ferme. Un autre appelait les habitants. Sa voix guttuelle, pleine de menaces, était le seul bruit qui troublait le silence.

— A toi l'homme à la lumière, dit subitement à son fils le paysan belge. A moi l'autre !

Deux détonations éclatèrent. La lumière s'éteignit et l'on entendit le bruit de deux corps tombant sur la route.

Immédiatement, dans l'auto, tous les hommes disparurent, accroupis à leur poste de combat. L'un des canons de mitrailleuse tourna lentement sur son axe et s'arrêta dans la direction d'où étaient partis les coups de feu.

L'affreux crépitement du terrible engin éclata. L'homme qui le manœuvrait lui faisait décrire un arc de cercle. On entendit un cri étouffé et l'auto

La Bourse de Paris

DU 18 JANVIER 1917

Les tendances du marché ont été plus irrégulières aujourd'hui. Les réalisations qui se sont produites dans certains compartiments ont trouvé moins facilement leur contrepartie, d'où, parfois, légère réaction des cours. C'est ainsi que, du côté de nos rentes, le 3% est ramené à 62,50. Par contre, le 5% est fermement tenu à 88,55. Parmi les fonds étrangers, tandis que l'Extérieure progresse à 102,50, les Russes abandonnent quelques fractions.

Établissements de crédit calmes.

Les grands Chemins français ont fait preuve de grande résistance : le Nord s'est traité à 1.330 contre 1.325, l'Orléans à 1.110 au lieu de 1.105, l'Est à 730 contre 740.

Nuance de lourdeur aux lignes espagnoles : Cupriferes soutenues : Rio, 1.766.

En banque, les dispositions sont plus calmes.

COURS DES CHANGES

Londres, 27,79 ; Suisse, 116 1/2 ; Amsterdam, 238 ; Pétrorad, 170 ; New-York, 583 1/2 ; Italie, 83 1/2 ; Barcelone, 622 1/2.

METAUX A LONDRES

La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili disp., 130 ; cuivre liv. 3 mois, 126 ; électrolytique, 139 ; étain comptant, 187 1/2 ; étain liv. 3 mois, 188 3/4 ; plomb anglais, 31 1/2 ; zinc comptant, 47 ; argent, l'once 31 gr. 1.035, 36 d. 3/8.

COMMISSAIRES-PRISEURS

DESSINS, AQUARELLES, GOUACHES

TABLEAUX ANCIENS

principalement de l'Ec. FRANÇAISE du 18^e Siècle

OBJETS D'ART et de CURIOSITE

Porcelaines — Faïences — Objets de Vitrine

Sculptures — Bronzes d'ameublement

SIEGES et MEUBLES ANCIENS

Vente par suite de Séparation de M. et Mad. L. C. Hôtel Drouot, salle 6, les 24 et 25 janv., 1 h. 1/2. Exp. 23.

Comm.-pris. M^e Ch. DUBOURG, 8, rue d'Alger,

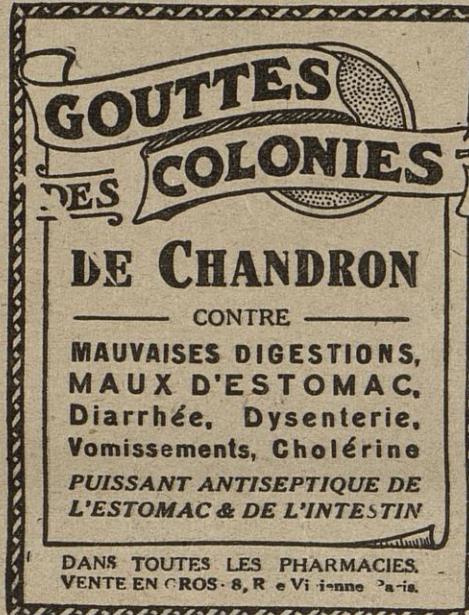
Supplément M^e LAIR-DUBREUIL, 6, rue Favart.

Experts : MM. PAULME et LASQUIN, 10, rue Chauchat.

Communiqués

Les photographies que nous avons publiées hier du comte de Gyldenstolpe, ministre de Suède à Paris, et de M. Bernhoff, ministre du Danemark, sortent des ateliers Henri Maenel.

La Société Protectrice des Animaux croit devoir rappeler aux propriétaires de chiens que le projet de taxe nouvelle sur ces animaux a été disjoint du budget de 1917, et que, par conséquent, aucune nouvelle taxe n'est à craindre pour cette année.



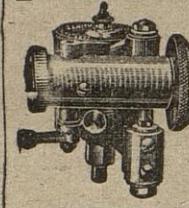
Plus encore
qu'en
temps de paix,
les
qualités
du



Carburateur ZÉNITH

sont appréciées pour tous les avantages qu'il donne aux milliers de véhicules de toutes formes et de toutes puissances qui sillonnent les routes du front.

Société du Carburateur ZÉNITH
Siège social et Usines : 51, Chemin Feuillat, LYON
Maison à PARIS : 15, rue du Débarcadère



Usines et succursales : LYON,
PARIS, LONDRES, BUXELLES,
LA HAYE, MILAN, TURIN, DETROIT, GENEVE, NEW-YORK.

Le siège social de Lyon répond par retour à toutes demandes de renseignements d'ordre technique ou commercial.
Envoi immédiat de toutes pièces.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

AU

LOUVRE

PARIS LUNDI 22 JANVIER et jours suivants PARIS

BLANC - TOILES - TROUSSEAU

Nous engageons nos Clientes à venir faire leurs achats de préférence dans la matinée, elles sont assurées de trouver dès à présent tous les articles de notre Exposition.

... le fils aîné du fermier, lâchant son arme, s'écrasa sur le sol.

Le fermier se pencha. L'enfant était mort. Deux balles lui avaient traversé la poitrine. L'homme déposa un rapide baiser sur son front et glissa une nouvelle cartouche dans son arme.

Mais les mitrailleurs avaient entendu le cri. Supposant qu'ils n'avaient plus personne devant eux, ils descendirent tout en s'abritant derrière la voiture.

Le toit de la maison commençait à flamber quand la porte de la ferme s'ouvrit et la fermière, belle comme la statue de la furie, apparut sur le théâtre du drame.

En même temps, une nouvelle détonation éclatait. Le fermier vengeait son fils. Un Allemand qui avait eu l'imprudence de lever la tête s'écroulait, une balle entre les deux yeux.

Les autres se lancèrent en avant, sous les ordres de l'oberleutnant qui restait à l'abri de la voiture blindée.

Le fermier n'eut pas le temps de recharger son arme ; les soldats se jetèrent sur lui. Un coup de crosse l'étourdit.

La fermière s'était, elle aussi, élancée au-devant des soldats qui, la bousculant, avaient fini par la jeter à terre, où ils la piétinaient malgré ses cris. Alors, l'oberleutnant sortit de l'abri que lui offrait la voiture.

Il s'approcha, cauteleux, un mauvais sourire sur ses lèvres minces. Deux Allemands maintenaient la femme qui s'était relevée.

— C'est toi qui as tiré ? demanda l'officier au fermier, que ses hommes venaient de ligoter et de remettre debout.

— C'est moi, avoua le fermier.

— Bien, et celui-ci ? fit l'oberleutnant, en poussant du pied le cadavre de Francis.

— C'était mon fils. Il est mort en brave ; je suis fier de lui.

L'oberleutnant ajusta son monocle et regarda le fermier.

— Tu es Belge ?

— Je suis Belge.

— Ton crime est double, imbécile ; c'était à la France que nous faisions la guerre et non pas à la Belgique ; ton roi est fou !

— Vous aimez probablement la conversation, reprit le fermier, moi pas ; du moins je choisis mon monde. Ainsi, finissons-en : vous allez me fusiller ?

— Tu l'as dit !

— Eh bien ! faites vite.

— Là, contre ce mur, commanda l'officier à ses hommes, il sera très bien.

A ces mots, la fermière, d'un brusque mouvement, échappa à ceux qui la tenaient et se précipita d'un bond jusqu'à l'officier qu'elle interpellait :

— Vous n'allez pas tuer mon homme ?

— Vous autres, dit le lieutenant en faisant un pas en arrière, écartez donc cette femme, tas de brutes !

Mais les brutes ne furent pas assez promptes. La fermière ramassa le fusil de son mari par le canon et le brandissant, belle comme la Nemesis, elle en laissa retomber la crosse sur le crâne du lieutenant, qui s'écrasa sur le sol. Puis, lâchant l'arme dont elle venait de se servir, elle enlaça son mari, le couvrant de son corps.

— Je t'aime, dit le fermier ; tu as toujours été une brave femme ; nous allons mourir ensemble... Notre petit...

Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Quatre détonations n'en firent qu'une.

Les balles traversèrent les deux corps qui tombèrent l'un sur l'autre, à côté du cadavre de Francis. Ils se touchaient tous trois, rassemblés dans la mort, comme ils l'avaient été pendant la vie.

La maison maintenant brûlait tout entière, les

flammes victorieuses étaient descendues au rez-de-chaussée, le toit s'abîma, Jançant vers le ciel une nuée d'étincelles.

Au loin, les bruits de la bataille, voix sourde, formidable, se rapprochaient toujours.

L'héroïque peuple belge défendait pied à pied le territoire national devant les envahisseurs.

Les Allemands ramassèrent le corps de l'oberleutnant et le traînèrent dans le jardin où ils l'ensevelirent, mettant son casque sur la tombe. Ils laissèrent là les corps de ceux qu'ils venaient de tuer, et, remontant dans l'auto, s'éloignèrent.

IX

Karl

Karl, l'espion, l'âme damnée d'Othon Weimer avait, grâce à ses papiers, traversé la France sans encombre. C'était aux yeux des autorités un naturalisé qui s'en allait faire son devoir. On ne pouvait que l'aider dans l'accomplissement de celui-ci, et on l'aida.

Arrivé à Cherbourg, il fut embarqué dans les débris prescrits comme soutier à bord du *Terrible*, croiseur-cuirassé attaché à l'escadre de la Manche.

Le *Terrible* était commandé par un vieil officier de carrière, ne connaissant que la discipline et le devoir. Il avait pour second Lionel d'Orval de Trévenec.

Un peu avant son embarquement, Lionel avait reçu le télégramme de Madeleine qui ne contenait qu'un mot : « Vivez ! » mais ce mot résumait toutes les espérances du lieutenant de vaisseau, toutes ses joies profondément intimes, tout ce que la vie contenait pour lui de meilleur et de plus

(A suivre.)

LA VILLE DE MONASTIR SOUS LE BOMBARDEMENT BULGARE



Une information venant de Sofia annonce que dans les milieux militaires bulgares on parle d'une prochaine et importante offensive qui tendrait à la reprise de Monastir. Depuis plusieurs semaines l'ennemi, retranché à quatre kilomètres de la ville, bombarde furieusement celle-ci qui a beaucoup souffert. Nous donnons ici la photo de l'une des maisons serbes démolies et d'une ambulance aménagée pour les soldats français qui a été atteinte par un obus de gros calibre.